ABONNES
Dans "LE CANADA"
QUOTIDIEN
Et Hebdomadaire

LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp.

EDITION HEBDOMADAIRE

OSCAR McDONELL, Directeur

10eme ANNEE No. 217

OTTAWA, VENDREDI, 29 MARS 1889

LE NUMERO : 2 CENTINS

RHUM
J'importe directement mon rhum de la Jamaique ; séjour de 15 ans en futaille garantie. C'est le meilleur remède au monde pour le froid.
C. NEVILLE
97 Rue Rideau, et par le Marché By

LE CANADA
FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement
EDITION QUOTIDIENNE
Un an, pour la ville.....$4.00
" en dehors de la ville..... 3.00
EDITION HEBDOMADAIRE
Un an.....$1.00
Invariablement payable d'avance.
Toutes lettres, correspondances etc. etc etc doivent être adressées à
OSCAR McDONELL
OTTAWA ONT

BUREAUX ET ATELIERS
115 rue St Patrice
414 et 416 rue Sussex

Telegrammes Politiques

Le ministère français

Paris, 28—Le ministère français a décidé de ne pas poser la question de confiance à propos du vote du budget.

Le droit sur les seigles

Paris, 28—La chambre des députés a voté un projet de loi que double le droit d'importation sur les seigles et qui augmente de cinq francs par cent kilos le droit sur les farines de seigle.

Monument commémoratif de la Révolution

Paris, 28—La chambre des députés a voté un crédit de $4,000 000 pour l'érection d'un monument commémoratif de la Révolution française.

La santé du général Boulanger

Paris, 27—Le général Boulanger continue à être malade et ne peut recevoir personne.

La nomination de M. Egan

Dublin, 28—Le *Freeman Journal* dit que la nomination de M Egan, comme ministre des Etats Unis au Chili a été saluée avec enthousiasme par tous les Irlandais.

Il compare la politique du gouvernement des Etats Unis vis à vis des Irlandais, avec celle de l'Angleterre qui a fait de M. P. Egan un citoyen hors la loi dans son pays.

Lord Manville

Londres, 28—Lord Manville, l'héritier du duc de Manchester, l'un des pairs les plus riches de l'Angleterre, vient d'être declaré en banqueroute.

On assure que des poursuites criminelles vont être exercées contre lui pour faux.

Le ministre des Etats-Unis à Londres

Londres, 28—La nomination de M. Robert T. Lincoln comme ministre des Etats-Unis à Londres a été accueillie avec une vive satisfaction et est considérée par Lord Salisbury comme le gage du rétablissement des bons rapports entre les deux pays.

M. Chamberlain et Bright

Londres, 28—M. Chamberlain vient d'ecrire ce qui suit : L'Angleterre perd dans M. Bright une figure unique et l'un de ses hommes d'état les plus populaires. Sa fidelité aux mêmes principes pendant le cours de sa carrière et l'unité de sa vie publique lui font une place à part. Sa mort est un deuil pour les pays, et il est également regretté par les deux partis.

Lord Salisbury et Bright

Londres, 28—Le marquis de Salisbury en annonçant aujourd'hui à la chambre des Lords la mort de Bright s'est exprimé en ces termes :

Il avait d'eminentes qualités qui lui assurent une place dans l'admiration de la postérité. Il a été le maître de l'éloquence anglaise pendant deux générations. Ses discours d'un style brillant et enflammé étaient empreints des plus nobles pensées. Il avait une remarquable rectitude d'esprit, et depuis le commencement jusqu'à la fin de sa vie publique, il n'a été inspiré que par le plus pur patriotisme.

Le duel Hoyos-Baltazzi

Paris, 28—L'emotion causée par la mort mystérieuse de l'archiduc Rodolphe vient d'être ravivée par le duel qui a eu lieu avant hier, entre le comte Hoyos, l'un des plus intimes amis du prince et le comte Baltazzi beau-frère de la comtesse Vescéra, qui est morte au château de Meyerling en même temps que l'archiduc Rodolphe. On parait croire de plus en plus qu'il n'y a pas eu de suicide, et que le prince aurait été assassiné par jalousie.

Le ministère des colonies

Paris, 26—Un décret du président de la République détache le département des colonies, du ministère de la marine et le rattache au ministère du commerce, qui prendra désormais le titre du *ministère du Commerce, du Travail, et des Colonies.*

M. Etienne, député d'Oran, est nommé sous secrétaire d'Etat, spécialement chargé de l'administration des colonies.

Ce rattachement des colonies au ministère du commerce avait déjà été décidé en 1881 pour le ministre Gambetta, et M Etienne avait occupé une première fois à cette époque le poste de sous secretaire d'Etat

Sa nomination complète le caractère presqu'exclusivement opportuniste du cabinet Tirard.

LA QUESTION DES JESUITES

Discussion à la chambre des communes

L'hon. M. Mills

En commençant son discours M. Mills dit que le parlement n'a jamais été saisi d'une question au sujet de laquelle Sir John A. Macdonanald ait jamais déployé une aussi savante tactique. Il a, dans le sein de son parti, des partisans acharnés des deux côtés de la question sous la conduite de deux chefs habiles, M McCarthy et Sir J. Thompson. En permettant à M. McCarthy de combattre ainsi la politique du gouvernement il a pour but de faire ressortir devant le pays un bon acte qu'il peut avoir accompli, car il sait bienque le parti libéraine se prononcera pas en faveur du désaveu, contre les droits des provinces

M. Mills dit que c'est la position qu'il veut prendre lui même dans ce débat. Mais il lui faut revenir sur la question des biens des Jésuites quoiqu'elle ait déjà été débattue. Entre M. M Carty et moi, dit-il, il existe des divergences presque sur chaque cas, et il est de fait qu'il a parlé pendant de longues heures pour prouver un point qu'il n'a pu réussir à établir. Il a pendant une heure essayé de prouver que les Jésuites n'avaient aucun droit légal à ces terres, ce qui est déjà admis N'est-ce pas la meilleure preuve que la loi ne mérite pas d'être desavouée. Le reste du temps a été consacré à rappeler des statuts depuis longtemps tombés en désuétude, par suite de la tolérance de la Grande Bretagne. Quand les armes décidèrent contre les Français, sur les plaines d'Abraham, les Jésuites étaient en possession de biens qu'ils avaient acquis par une longue suite d'efforts heroïques et de sacrifices sanglants

Le roi d'Angleterre vainqueur prit possession des domaines publics, mais il ne pouvait toucher à la propriété privée et, partant, à celle des jésuites. D'après la capitulation même, en mettant de côté la loi internationale, la propriété de leurs biens était garantie aux jésuites. L'article 59 y pourvoit expressément. Leurs propriétés n'étaient donc ni confisquées ni spoliées, mais leur appartenaient.

En 1763, le traité de paix fut signé à Paris, après la guerre ; par ce traité le roi d'Angleterre accorde aux catholiques du Canada le droit de pratiquer leur religion "en tant que les lois de la Grande-Bretagne le permettront." On dit que cette dernière phrase introduit ici l'acte de suprématie et toutes les lois privant la religion catholique. L'acte de suprématie porte que personne en dehors de l'Angleterre n'exercera le pouvoir spirituel dans les domaines de Sa Majesté. Si cela eût été, tous les autels catholiques de notre pays seraient demeurés déserts. Le traité de voulait pas dire cela, et évidemment le roi entendait que la religion fut librement pratiquée ici.

A cette époque tout catholique en Angleterre était coupable de haute trahison. Les mots " en tant que les lois de la Grande Bretagne le permettront " veulent dire en temps qu'elles le permettront dans les colonies. Or il y avait alors des lois spéciales pour les colonies.

M. McCarthy a voulu citer l'acte de Québec comme nous privant de nos droits religieux Ceci est absolument faux, car l'acte de Québec nous garantit tout ce que nous garantissent les traités, mais il va plus loin encore, car au lieu de la loi d'abjurat on comme serment d'allégeance, on établissait une nouvelle formule à laquelle tout catholique pouvait souscrire. Il est donc faux que l'acte de Québec nous place sous la juridiction des statuts d'Elizabeht. Il reste donc acquis que la loi anglaise n'existait pas à Québec comme en Angleterre.

En 1791, le roi de la Grande-Bretagne lança une une proclamation supprimant la Société de Jesus, ce qu'il n'avait aucun droit de faire d'après les traités, car le roi ne peut révoquer une charte qu'il a lui-même accordée. Mais on dit que, par une proclamation royale, tout le droit civil anglais était transporté au Canada. Cela ne peut pas être, c'est contraire au droit international, et s'il y avait doute à ce sujet, nous pourrions encore répondre qu'il n'a pas le droit de violer le traité conclu.

En 1800, le dernier jésuite mourant, et la couronne avait pu prendre possession de leurs biens, mais une agitation se faisait dans Québec, on demandait que ces biens ne fussent pas détournés de leur but légitime. Ces propriétés ont été saisies par droit de conquête par le gouvernement britannique. Toujours est-il que ces biens sont devenus la propriété de la province de Québec et si, en accordant compensation aux jésuites, la province leur avait reconnu un droit légal, la position eût été facile, mais la législation n'a reconnu qu'un droit moral, droit reconnu par toute la population, à tel point que chaque fois qu'il était question de disposer de ces biens, on rencontrait des protestations et des plaintes.

A continuer sur la 2ième page

Vente de COTONS
PLUS DE 300 PIECES
Seront Sacrifiees Pendant le Mois
SANS RESERVE
VENEZ à cette VENTE et PROFITEZ du
— BON MARCHE —
D. GARDNER & Cie
66 ET 68 RUE SPARKS.

LE
Pacifique Canadien
TABLE HORAIRE

Ligne directe pour Montréal, Québec, Boston, New-York, Toronto, Détroit, Chicago et tous les points à l'Est et à l'Ouest.

Les convois quittent la gare UNION comme suit :

4.30 A.M. 7.00 " 4.40 P.M. — Pour MONTREAL, TROIS RIVIERES, QUEBEC, ST. JEAN, N B, HALIFAX et tous les points à l'Est.
11.30 A.M. 11.00 P.M. — Pour KINGSTON, PETERBORO, TORONTO, DETROIT, BUFFALO, BAY CITY, CHICAGO et tous les autres points à l'Ouest.
3.30 P.M. 12.01 Minuit — Express local pour ALMONTE, PARKERHAM, ARNPRIOR, RENFREW, PEMBROKE, CHALK, RIVER et autres.
12.01 MINUIT — Pour PORT ARTHUR WINNIPEG, VICTORIA, VANCOUVER et tous les points sur la côte nord-ouest du Pacifique.
8.00 A.M. 1.45 P.M. — Pour PRESCOTT, NEW-YORK et tous les points dans l'Etat de New York.

Billets d'entier parcours, tables horaires, cartes et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la Cité, **No. 42 rue Sparks.**

J. E. PARKER,
Cité.

D. McNICOLL,
Agent général des Passagers.
LUCIUS TUTTLE,
Gérant des Passagers.

W. E. BROWN
MANUFACTURIER ET MARCHAND
— DE —
CHAUSSURES EN GROS
A transporté son établissement au
No 61 RUE RIDEAU, OTTAWA

ROBINSON & CIE
GRAINETIERS et FLEURIST
Marchands de toutes semences, jardinières et potagères, bouquets de fleurs, plantes et toutes sortes d'ouvrages en fleurs pour cérémonies de mariage ou enterrement, une spécialité.
223 Rue Rideau, Ottawa, Ont.

GEORGE COX
LITHOGRAPHE, GRAVEUR,
CLICHEUR et MEDAILLEUR
85 RUE METCALFE
OTTAWA, ONTARIO

VOITURES DE PLACE
DE PREMIERE CLASSE.
Communication téléphonique en tout temps
266, rue Saint-Patrice, Ottawa.
1 12-87-88 GUSTAVE RICARD

HOTEL CANADIEN
CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMOUILLE
Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnson, ex-propriétaire du "Royal Exchange."
Les repas sont servis à toute heure, à la carte, système européen, et sous la surintendence d'un cuisinier français de première classe.
Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.
Cet établissement vient d'être meublé à neuf, les chambres sont spacieuses et des mieux aérées, faisant face au parc "Major's Hill."
L'entrée privée est sur l'avenue McKenzie et l'entrée générale du res aurant aux Nos. 536 et 538 sur la rue Sussex.
JOHN JOHNSTON, Propriétaire

—CHEMIN DE FER—
INTERCOLONIAL
La Route de la malle Royale, de Passagers et Fret entre le Canada et la Grande Bretagne
—ET—
La Route directe entre l'Ouest et tous les points du Bas du St Laurent, de la Baie Jes Chaleurs et du Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile Prince-Edouard, le Cap Breton et Terreneuve.
D'élégants chars dortoirs (buffet) et salons pour le jour tout neuf sont attachés à chaque train direct.
Les passagers pour la Grande Bretagne ou le Continent Européen en laissant Toronto par le train de 8 hrs. a. m. le jeudi rejoindront le Steamer de la malle océanique le samedi à Halifax.
Tous les avantages que comportent des Elevateurs, Entrepôts et Docks de première classe sont offerts à Halifax pour l'expédition du grain et de toutes marchandises.
Des années d'expérience prouvent que le chemin de l'Intercolonial est la ligne la plus sûre et la plus rapide offerte aux expéditeurs de fret entre le Canada et la Grande Bretagne pour sa connection avec les steamers aliant à Liverpool et Glascow ou en revenant.
Toutes informations relatives aux taux de transport de fret et de passagers et des billets peuvent être obtenus en s'adressant à
E. KING, agent des billets,
27, rue Sparks, Ottawa, Ont
GEO W. ROBINSON, agent pour les passagers et le fret de l'Est, 136½, rue Saint Jacques, Montréal.
D. POTTINGER,
Surintendant-Général.
Bureau du Chemin de Fer,
Moncton, N. B., 20 Nov. 1888.

VINAIGRES
VINAIGRERIE DE KINGSTON.
A. HAAZ & CIE
MANUFACTURIERS
de Vins Blancs Cidre, Malte et autres VINAIGRES
Garantis Purs sous tous les Rapports.
EN VENTE A OTTAWA
Par tous les Principaux Epiciers.

SPECULATION.
Geo. A. Romer,
BANQUIER & COURTIER
40 et 42 Broadway et 51 New Street, New-York City.
Parts; Titres, Grains, Provisions et Pétrole achetées, vendus et négociés sur marges.
P. S.— crives pour brochure explicative.

AVIS AUX MERES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très-agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

T. J. SEATON
Horloger et Bijoutier
Marchand de Montres d'Or et d'Argent, Pendules, Anneaux et Bijoux de toutes sortes.
Tous les ouvrages sont garantis.
Nos. 309 et 311 rue Wellington, Ottawa

W. O. McKAY
Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de
"L'HOTEL RICHELIEU"
Agents pour les Commerçants de Bois.
446, 448 et 450 rue Sussex.

W. J. ELLARD
Fabricant de charrues et forgeron
Réparations de tout genre exécutées sous le plus court délai
10 RUE ST-GEORGE, OTTAWA

Bureau de Poste d'Ottawa.

Arrivée et départ des malles.

MALLES	Fermeture A	Fermeture P	Fermeture M	Arrivée A	Arrivée P	Arrivée M
Ouest — Toronto, Hamilton, etc	1 30	....	9 25	8 00	....	6 30
Ouest—Belleville, Brockville, etc	7 00	....	7 00	9 30	....	....
Ouest—Manitoba & du N. Ouest	10 00	....	7 00	9 30	....	6 00
Ouest — Toronto, Peterboro, etc	....	....	9 25	8 00	....	....
Est—Montréal, etc	10 30	....	9 20	8 00	....	....
Est—Prov. Maritimes	3 30	3 30	7 00	8 00	1 30	....
Est — Cornwall, Morrisburg, Lancaster, etc	....	3 30	....	9 30	1 20	....
Est — Québec, Trois-Rivières, etc	....	2 00	7 00	9 30	....	6 30
E.-Unis, via Ogdensburg	7 00	3 30	....	9 30	1 20	....
Ouest, Etats-Unis	....	2 00	7 00	9 30	....	....
New-York, m. directe	9 00	....	7 00	9 30	....	....
do do	....	2 00	3 30	....	....	2 40
Boston	....	3 30	....	1 45	....	....
Prescott	....	2 00	7 00	8 00	....	....
Ch. de fer St-L. et Ottawa	....	2 00	7 00	9 30	....	2 40
Kemptville, North Gower, Metcalfe, etc	....	2 00	....	....	....	4 30
Kars, Kenmore	....	....	....	11 00	....	....
Merrickville, Russell, etc	....	2 00	11 00	....	....	....
Ch. de fer Pac. Pembroke, Arnprior etc	....	2 30	9 30	8 00	....	2 30
Ashton, Huntly, Carp, etc	9 00	....	9 30	....	....	6 30
Bristol, Clarendon, etc	9 00	....	9 30	....	....	6 30
Smiths Falls	10 30	....	7 00	9 30	....	6 30
Mattawa, etc	9 30	....	....	8 00	....	2 30
Ch. de fer Pac. — Aylmer, Ashton, Bristol, etc	....	3 30	....	11 45	....	....
Ch. de fer Can.-Atlantique — Alexandria, Cathcart, Lagan, Eastman Springs, etc	7 00	....	3 30	8 00	1 20	....
Par diligence — Bell's Corners, Hintburgh Fallowfield, etc	....	2 00	....	....	11 00	....
Hull	6 00	10 00	4 45	8 00	2 00	6 00
Aylmer, Eardly, etc	10 00	....	4 45	8 00	2 00	....
Quyon, Tétreauville	....	....	4 45	8 00	....	....
Gatineau, t. le jours, à River Désert	6 00	....	....	....	....	6 00
Billing's Bridge	10 00	....	....	1 30	....	....
Cummings' et Hardman's Bridges	10 00	....	....	10 00	....	....
Roches erville, etc	10 00	....	....	11 00	....	....
Orleans et Robillard	10 00	....	....	10 00	....	....
Archville	9 30	....	....	10 00	....	....
Merivale—lundi, mercredi et vendredi	....	....	3 30	....	....	3 30
Malonies—Malakas—via N.Y., lundi, et jeudi	....	....	6 30	....	....	....
Via Halifax, jeudi do sac supplém.	....	....	8 00	....	....	....
	....	....	4 10	....	....	....

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la postes 15 minutes avant la clôture des malles précédentes.
Heures du Bureau, de 8 a.m. à 9 p.m.
Mandats sur la poste et la Banque d'Epargnes de 9 a. m. à 4 p. m.
G JOUIN, Maître de Poste.
Bureau de Poste d'Ottawa, Novembre 1887.

Grande Vente de Hardes
Pendant ce Mois
Habillements complets tout laine pour $4.50
Habillements faits sur commande seulement $10
au Grand Magasin de Hardes
Nos 266 et 271, rue Wellington
P. O'Reilly

LOTERIE NATIONALE
CLASSE D.
LE 22EME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE
MERCREDI, 17 AVRIL 1889
A 2 HEURES, P.M.,
VALEUR TOTALE DES LOTS
$50,000.00
Gros Lot : Un Immeuble de $5,000.00.

NOMENCLATURE DES LOTS :

1	Immeuble de	$5,000.00	$5,000.00
1	do	2,000.00	2,000 00
2	Immeubles de	1,000.00	1,000 00
4	do	500.00	2,000 00
10	do	300 00	3,000 00
30	Ameublements	200.00	6,000.00
60	do	100.00	6,000.00
200	Montres d'or	50.00	10,000.00
1000	Montres d'argent	10 00	10,000.00
1000	Services de toilette	5.00	5,000.00
2307	Lots valant		$50,000.00

COUT DU BILLET - - $1.00

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.
Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.
Les demandes de billets seront reçues jusqu'à MIDI le jour du tirage.
Tirages, le 3e Mercredi de chaque mois.
Le Secrétaire : S. E. LELEBVRE,
Bureaux : 19, Rue Saint-Jacques, Montreal, Canada.

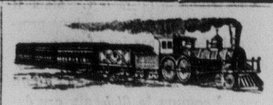

CHEMIN DE FER
"CANADA ATLANTIC"
LA VOIE LA PLUS COURTE
— ENTRE —
Montreal et Ottawa
— ET —
OTTAWA A BOSTON ET NEW YORK ET TOUS LES POINTS A L'EST ET AU SUD.
Les convois partiront de la gare de rue Elgin comme suit
TRAIN EXPRESS DE MONTREAL
8.00 A.M. TRAIN EXPRESS se raccordant avec l'Express du Grand Tronc à Coteau pour l'Ouest et à Montréal avec les train du Grand Tronc pour l'Est et le Sud Est, arrivant là à 11.30 a.m.
4.50 P.M. TRAIN RAPIDE avec salle à diner, arrivant à Montréal à 8.20 p.m., se raccordant avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est,
Les convois arriveront à 12.30 p. m et 8 10 p.m. de l'Est, se raccordant à la gare Bonaventure, Montréal, avec les trains de l'Est et du Sud.
Char Palais Pullman sur les trains de Montréal.
Un train quittera la gare du chemin Richmond à 7.45 a. m. et 4.35 p. m. se raccordant avec les trains Express de Montréal.
EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK VIA ROUSE'S POINT
1.20 P.M Quittera Ottawa, gare de la rue Elgin arrivant à Rouse's Point à 5 40 p. m et se raccordant à cet endroit avec les trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arrivant à Boston à 7 40 et à New-York à 7. 00 le lendemain matin.
Des chars dortoirs pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New York prendront les Pullman à Saint-Albans ou à Rouse's Point.
Les billets, les lits et tous autres renseignements peuvent être obtenus au bureau des billets de la cité ou aux Stations.
E. J. CHAMBERLIN,
Surintendant Général
PERCY R. TODD,
Agent général des Passagers.

NETTOYAGE des TAPIS
A LA VAPEUR
Les tapis sont nettoyés et les plumes réparées à la vapeur chez
STEPHENS WILKINS,
129 rue Aughsta.
Les ordres peuvent être laissés au No 73, rue Bank.

JOS LANDREVILLE
401 Rue Sparks
Ecuries de louage, Chevaux et Voitures de premier ordre. Commandes exécutées sans retard. Communications par téléphone.

G. PHILBERT
IMPORTATEUR
— DE —
TAPISSERIES
AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAISES
Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa.
Peinture,
Tapisseries,
Peintures préparées
Huile,
Mastic,
Pinceaux,
Vitres, Etc.
ARTICLES DE PEINTRE EN GÉNÉRAL

GRANDE OUVERTURE
— D'UN —
MAGNIFIQUE MAGASIN
— DE —
TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES VERNIS, ETC., ETC.
Nous exécutons aussi toutes sortes d'ouvrages à fresque et décorations en papier de tout genre. Venez nous voir avant d'aller ailleurs. Tout ouvrage sera garanti.
ALFRED LEMIEUX
Résidence privée : 268, rue de l'Eglise.
22m-le Magasin : 31, rue Duke, Chaudières.

Jos. FORTIER
EPICERIES EN GENERAL
Coin des rues Cumberland et Clarence.
Constamment en magasin les épiceries, thés et cafés de toutes sortes a des prix raisonnables. Venant d'ouvrir ce nouveau poste de commerce le soussigné compte sur l'encouragement du public.

L'assortiment d'Automne
— CHEZ —
Mlle McDONALD
Est au complet et n'est pas surpassé en valeur et en variété.
MAISON DE MODES PARISIENNES
521—RUE SUSSEX—521

AVIS
NOUS OFFRONS LA
Balance de nos Fourrures
Au Prix Coutant
SANS RESERVE
JUSQU'AU 15 MARS 1889
Nous venons de recevoir 2 caisses de chapeaux de printemps.
Notre département de Mercerie est maintenant au complet.
N. FAULKNER & FILS
111 RUE RIDEAU

PLOMBAGE
CHAUFFAGE et TOITURES
F. G. JOHNSON & CIE
Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer en plomb et travaux en cuivre.
Chantepleurs en cuivre, Valves, *Inspirateurs* et Bouilloires.
Wrenches, Asbeston, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes national.
Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.
Lieux d'aisence, Eviers et bains, etc.
Couverture en "Canada Plate" et tôle galvanisée.
Agents pour engins de PEASE combinés à air chaud.
558, RUE SUSSEX, 558
En face de la rue George.

FONDERIE DE HULL
Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.
M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous les ouvrages fait à son établissement.
T. LAWSON
Rue Brewery, Hull,
Rue George, Ottawa.

MONTRES ET BIJOUTERIES
Un assortiment complet aux plus bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente sinon l'argent vous sera remis
Réparations de montres avec soin et dans les règles de l'art chez H NOREZ
No. 30 rue Rideau, près du pont des Sapeurs

DR R. A. KENNEDY
Gradué de l'Université McGill, Montréal et membre de l'Association des Médecins et Chirurgiens d'Ontario.
248 Rue Rideau

CHITTY & CO.
Encanteurs et Agents
— DE —
PROPRIETES :-: FONCIERES
48 RUE ELGIN, OTTAWA

PAS DE GOUTER GRATIS!
Mais un bon goûter substantiel et à bon marché
Quand vous êtes pressé, vous ne désirez pas attendre, tout est prêt à partir de 11 hrs. a.m., jusqu'au soir. Une bonne assiétée de soupe, viandes, chaudes ou froides de toutes sortes. Salades en grande variété, une spécialité.
C'est pour l'accommodation des marchands et des commis et le public en général. C'est le repas le plus succulant que vous pouvez vous procurer dans la ville et au plus bas prix que n'importe où. Venez à "l'International Hotel," sur la rue George et jugez par vous même.
J. W. LANCTOT, Prop.
G. D. NICHOLSON, Restaurateur.

LE PLUS GRAND
LE MOINS CHER
— ET —
Le Meilleur Assortiment de
Montres et Bijouteries
DE LA VILLE
98--RUE RIDEAU--98
En Gros et en Detail
A. & A. McMILLAN

LAROSE & Cie LAROSE & Cie LAROSE et Cie
FEU ! FEU ! LA GRANDE VENTE A UN IMMENSE SUCCES FEU ! FEU !

CONDITIONS DU JOURNAL

L'ABONNEMENT EST PAYABLE D'AVANCE

Édition quotidienne (par an) $4.00
Édition hebdomadaire " 1.00

Les annonces sont insérées aux taux suivants :—

Par ligne 1ère insertion		0 10
"	Chaque insertion subséquente	0 05
"	Trois insertions par semaine	0 06
"	Deux " " "	0 07
"	Une " " "	0 08

Conditions spéciales pour annonces à longs termes

Réclames: 10 centins par ligne chaque insertion

VENDREDI, 29 MARS 1889

On verra au compte-rendu que nous publions dans une autre colonne que la discussion sur le bill des Jésuites s'est terminée par un vote qui a donné :

Pour la proposition O'Brien...	13
Contre.....	188

Majorité pour le gouvernement : 175

On a remarqué que le nombre des adversaires du bill et celui des députés absents ont donné tous les deux le chiffre 13.

C'est de mauvais augure pour la campagne du *Mail* et du *Globe*.

Sir A. P. Caron, M. F. Langelier, et plusieurs autres députés canadiens-français qui se proposaient de prendre la parole dans la discussion du bill des jésuites, ont été amenés à y renoncer par suite de l'accord intervenu entre les deux partis pour laisser le débat se faire entre protestants. Les deux seuls députés catholiques qui soient intervenus dans le débat, sont Sir John Thomson, en sa qualité de ministre de la justice, et l'honorable M. Laurier en sa qualité de chef du parti libéral.

Une dépêche de Londres à l'*Empire* annonce que la santé de l'honorable M. Chapleau est complètement rétablie et qu'il sera de retour au Canada vers le 12 ou le 15 avril. Dans une correspondance adressée à la *Canadian Gazette* au sujet des rumeurs de changements politiques, M. Chapleau dit : "La question de ma sortie de la vie politique, devra, je suis obligé de le dire, et ce au détriment de ma santé et de ma tranquilité, être ajournée *sine die*."

Le discours prononcé, cette nuit, par Sir John A. Macdonald est un acte politique considérable, qui aura un immense retentissement dans la population catholique de Québec

Le vote de M. MacKenzie a été accueilli, hier soir, par les applaudissements des deux côtés de la chambre.

L'*Electeur* manque tout à fait d'opportunisme. Il a choisi la date du discours prononcé, hier, par Sir John A. Macdonald pour publier un grand article qui a pour but de démontrer que Sir John est anti français et anti catholique, par cette raison que M. Meredith s'est prononcé à Toronto contre l'enseignement de la langue française.

M. Laurier a prononcé, cette nuit, un beau discours qui aurait beaucoup gagné à ne pas débuter par de mesquines et injustes récriminations contre le gouvernement. L'honorable chef du parti libéral s'est élevé à une haute éloquence quand il a expliqué que ses principes étaient ceux du libéralisme anglais et qu'il n'avait rien de commun avec le libéralisme révolutionnaire qui proscrit en Europe les ordres religieux.

Il a été remarquable, surtout, dans la fière revendication qu'il a faite des droits de la nationalité canadienne en réponse à M. Dalton McCarthy, qui avait accusé les Canadiens-français de n'être pas suffisamment imbus de l'esprit britannique.

L'association des ministres protestants de Montreal a cru nécessaire de se réunir, hier, pour protester contre le discours de M Colby et pour découvrir que la minorité protestante de la province de Québec avait beaucoup à se plaindre.

Les ministres protestants ne se sont d'ailleurs pas mis en frais d'imagination. Ils ont purement et simplement énuméré tous les griefs formulés par le *Mail* et auxquels les protestants de Québec n'avaient jamais songé avant que l'organe orangiste ne les eut inventés.

Si nous avions le goût des querelles de race et de religion, et si nous voulions rendre guerre pour guerre, il y aurait des choses bien curieuses à dire sur cette insurrection de Révérends qui ne représentent à aucun dégré les sentiments de la population protestante, et qui remplissent grassement leur encaisse en excitant le fanatisme.

L'autre jour à Toronto, Chiniquy, à la suite d'un discours enflammé contre les Jésuites, a parcouru les bancs de l'église et vendu en une seule soirée, au prix de $2 par exemplaire, 400 de ses petits volumes contre la religion catholique.

Et c'est là ce qu'on appelle défendre les libertés britanniques et la suprématie de la couronne d'Angleterre.

M. Laurier n'a pas été heureux, hier, en essayant de mêler la question des Pêcheries à la discussion du bill des jésuites et en reprochant à sir John A McDonald sa prétendue *reculade* dans l'affaire du *modus vivendi*.

Sir John A. Macdonald a démontré péremptoirement qu'il n'avait fait aucune reculade, et que le chef de l'opposition n'avait pas même eu l'initiative de la continuation du *modus vivendi*.

En effet l'interpellation de M. Laurier à laquelle Sir John a dû refuser de répondre à cette époque a eu lieu à la date du 26 février ; et dès le 4 du même mois le gouvernement canadien était déjà en négociations avec celui de Terreneuve pour amener ce dernier à consentir, le cas échéant, à la continuation du *modus vivendi*.

APRES LE VOTE

La discussion qui vient de se terminer sur le bill des Jésuites porte avec elle un grand et salutaire enseignement.

Voilà une question qui menaçait d'embraser deux provinces. Nous ne voulons rien exagérer. Nous ne voulons pas donner au mouvement anti-catholique et anti français plus d'importance qu'il n'en a. Mais il n'en est pas moins vrai qu'une presse, animée de passions fanatiques, avait profondément excité les esprits dans Ontario. Pour qu'un journal comme le *Globe* ait cru devoir opérer la volte face que chacun sait, il a fallu qu'il crût céder à un courant d'opinion publique bien universel et bien irrésistible. Irrésistible, l'expérience a prouvé que ce courant factice ne l'était point ; mais comment ne pas considérer comme imposant par sa masse un mouvement qui a mis en insurrection tout le clergé presbytérien à peu près sans exception, et transformé la chaire en tribune de sédition ? Que ce mouvement fût encouragé et qu'il se continuât ; que le gouvernement eût l'air de céder aux clameurs des fanatiques, et nous étions menacés d'entrer dans une ère de trouble dont il est impossible de prévoir l'issue. On allait voir se dresser province contre province. Aux attaques du parti anglais et protestant la population de Québec allait répondre par un mouvement national mille fois plus fort et mille fois plus dangereux que l'agitation qui a eu lieu dans l'affaire Riel; parceque cette fois là la résistance eut été absolument légitime et se fut imposée à la fois comme un devoir de conscience et comme une nécessité de salut commun.

Qu'a-t-il fallu pour que toute cette agitation s'en allât en fumée et se dispersât en quelques heures comme un brouillard impur ?

Il a suffi que les fanatiques rencontrassent en face d'eux un gouvernement résolu à faire observer la loi, à respecter les garanties reconnues par la constitution et à pratiquer, dans toute leur étendue, les principes d'équité et de large tolérance entre les religions et entre les races, qui sont la base de la condition d'existence de la confédération.

Nous disions, il y a quelque temps, dans ce même journal que nous avions plus de confiance dans Sir John A. Macdonald que dans tout autre homme politique, parce que sir John est l'auteur de la confédération, parce qu'il ne peut pas ne pas vouloir la conservation de cette grande œuvre à laquelle son nom est attaché, et parce que l'intérêt même de la confédération lui commande, quand bien même ses tendances ne l'y porteraient pas, d'être équitable et bienveillant pour les catholiques et les Canadiens-Français.

L'épreuve vient de démontrer que notre confiance était bien fondée ; elle a même dépassé notre attente, Sir John aurait pu se borner à ne pas désavouer le bill et à se retrancher derrière sa légalité. Il a été plus loin. Il a pris résolument fait et cause pour les catholiques, il a déclaré que le bill des Jésuites n'avait rien de contraire à l'esprit général de la politique de la confédération, et qu'en le votant la province de Québec avait fait un usage parfaitement légitime des droits que la constitution lui reconnaît.

Cette noble attitude de Sir John A. Macdonald aura dans la province de Québec un retentissement profond.

Nous ne serions ni justes ni complets si, après avoir quelque peu douté de la franchise d'allure du parti libéral, nous omettions de déclarer franchement que, dans cette circonstance, il a rempli avec loyauté toute l'étendue de son devoir et qu'il a bien mérité du pays tout entier.

Il eut suffi pour aviver les mauvaises passions que l'un des deux partis parût s'en emparer et leur donner quelque appui. Le parti libéral n'a pas voulu jouer ce jeu dangereux et anti-patriotique. Trahi par son organe officiel il n'en est pas moins resté fidèle à la bonne cause. Il s'est expliqué sans réticence et il a voté pour le gouvernement avec unanimité. Qu'est-il résulté de cette double manifestation de bonne conduite et de vrai patriotisme ?

C'est qu'un mouvement qui paraissait de nature à tout emporter et qui avait fanatisé tout un clergé, est venu échouer à la chambre des communes devant la sagesse des hommes politiques au point de ne réunir en sa faveur que le chiffre de treize voix.

Il y a là, en même temps qu'une grande leçon, la constatation d'un grand progrès dans nos mœurs politiques.

De sourdes passions peuvent encore s'agiter de temps à autre au sein des masses ignorantes et égarées par le mensonge et la calomnie. Mais ce qui vient de se passer démontre que les deux partis politiques ont compris que ces mauvaises passions devraient être réfrénées dans l'intérêt de l'avenir du Canada, et que ce n'était pas par l'animosité entre les croyances et entre les races, mais par l'harmonie et par l'accord de tous les bons citoyens que la confédération était appelée à prospérer.

Allons plus loin. Il vient d'être constaté officiellement que les Canadiens français sont aux yeux des deux partis politiques qui se divisent le pays, un facteur considérable qui ne saurait être traité comme une quantité négligeable, sur le dos duquel on n'a pas le droit de chercher une fausse et éphémère popularité, et dont les légitimes aspirations doivent être respectées. Voilà le résultat que nous devons à la bonne conduite du gouvernement à la sagesse et à la modération que nos compatriotes ont déployées pendant la crise, et à l'aveu que le parti libéral a fait de nos droits et de notre force. C'est un résultat dont nous avons le droit d'être fiers et qui est d'un heureux augure pour l'avenir.

On cite parmi les députés qui se proposaient de prendre la parole, si la discussion du bill des Jésuites avait continué, MM. Girouard, F Langelier, J. J. Curran, Amyot, Kenny, Préfontaine, Beausoleil et Dessaint.

Les députés conservateurs qui ont voté pour la motion O'Brien, sont MM. O'Brien, McCarthy, Wallace, Denison, McNeil, Tyrwhitt, Bell et Cockburn Les libéraux sont MM. Barron, Charlton, Sutherland, Macdonald (Huron) et Scriver.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Le *World* dit que c'est M. Mowat qui paiera aux prochaines élections provinciales les frais du bill des Jésuites, et de son alliance avec M. Mercier.

Le *Globe* en est réduit aujourd'hui à faire des excuses à M. O'Brien et à dire qu'il ne l'a accusé de trahison que parcequ'il avait lu sa motion sur un texte qui en reproduisait inexactement les termes.

Le *Star* annonce que le *Mail* prépare sa défense à l'action portée contre lui par la Compagnie de Jésus, sans regarder à la dépense. Ainsi il doit envoyer quelqu'un en France faire des recherches dans les bibliothèques, etc., et il aurait retenu les services d'un avocat éminent, d'un des membres les plus brillants du barreau de Paris, pour venir plaider sa cause ici.

Il est à craindre que le *Mail* ne dépense beaucoup d'argent la dessus inutilement, et quand il reconstituerait toute une histoire des Jésuites d'après les pamphlets hostiles à cette compagnie, on ne voit pas bien en quoi cet étalage de fausse érudition qui paraît plaire à ses lecteurs, pourrait lui être de quelqu'utilité devant les tribunaux.

Il est vraiment tout à fait curieux que les mêmes personnes qui refusent aux Jésuites actuels, le droit d'hériter des Jésuites supprimés par Clément XIV, prétendent leur imposer en même temps l'héritage des griefs des protestants et des libres penseurs pendant les trois derniers siècles.

Le *Canadien* dit à propos de la lettre anti-jésuitique, qui serait appelée plus justement anti-catholique.

" Le monument auquel le *Mail* et le *Globe* donnent un élan si dangereux n'a pas sa source dans le respect de la constitution et des privilèges de la Reine. Que ceux qui le dirigent aient la franchise de leurs opinions et qu'ils ne se cachent pas derrière des faux-fuyants. Ce sont les préjugés et le fanatisme qui les dominent. Les uns agissent froidement, avec préméditation, les autres suivent faute de connaissances et de renseignements. Il en est ainsi dans toutes agitations. Celle qui se poursuit n'est pas justifiable, et il y a lieu d'esperer qu'elle n'aura pas les graves conséquences dont sont susceptibles les haines de religion.

" Parmi les jeu nalistes et les orateurs qui ont parle jusqu'ici sur la question des Jésuites, il en est qui nous calomnient volontairement —nous croyons que le *Mail* est de ce nombre—et d'autres qui ne nous connaissent pas. Nous leur disons à tous : " Les Canadiens-français ne sont pas ce que vous dites, ils ne sont pas à genoux, pieds et poings liés, devant les Jésuites ou aucun autre corps religieux. Ils reconnaissent et réclament la souveraineté de l'Etat dans l'Etat Ils sont aussi jaloux de leurs libertés politiques que les autres races à côté desquelles ils vivent, Très attachés à leurs croyances, ils professent une grande libéralité d'esprit à l'égard des cultes différends du leur."

Le Bill des Jesuites

(Suite de la première page)

M. Mills a terminé en disant qu'il était favorable à la tolérance et au bon accord entre les deux races. Il sera toujours prêt à s'opposer à des empiètements injustes lorsqu'il s'en produira, mais dans le cas actuel, les protestants n'ont aucun danger à craindre

Il est six heures et la séance s'ajourne.

M. Charlton

M. Charlton a pris la parole à la séance du soir. Il dit que ses convictions le portent à voter en faveur de la motion de M. O'Brien pour le désaveu, ce qu'il fera certainement, bien que son vote doive avoir pour résultat de le faire sortir de la vie publique à l'expiration du parlement actuel.

Il se déclare opposé à tout empiètement sur les libertés civiles et religieuses du peuple, et il est heureux de voir que des milliers de personnes dans le Canada font aujourd'hui une agitation contre ces empiètements et contre la dotation faite aux Jésuites. D'après lui la première faute a été commise lorsque l'on a incorporé l'ordre des Jésuites. Cet ordre ne devait pas être incorporé pas plus que l'ordre des orangistes, et l'on a commis une injustice à l'égard de ce dernier lorsqu'on lui a refusé ce que que l'on avait accordé à l'autre.

Les jésuites ne pouvaient exister d'après les lois de l'Angleterre, de même que d'après les mêmes lois la hiérarchie ecclésiastique ne le pouvait pas. L'orateur cite une foule d'extraits, surtout des instructions données à d'anciens gouverneurs concernant les jésuites et tendant à prouver que leurs biens n'étaient pas regardés comme leur appartenant. Vers 1830, ces biens furent remis entre les mains de la législature de Québec, pour des fins d'éducation exclusivement. Or toutes ces sages dispositions sont balayées par la loi actuelle, des propriétés données par la couronne pour des fins d'éducation sont enlevées à la minorité protestante et affectées à d'autres fins. Cette loi implique, en outre, que la couronne ne possédait pas ces biens et n'avait pas le droit d'en disposer, qu'ils appartenaient, au contraire, au pontife romain. L'acte est incontitutionnel pour ces raisons et aussi parce que toutes les religions doivent être égales aux yeux de la loi (Statuts refondus du Canada) et que ce principe est violé par la présente loi. On dit que ces $400,000 ont été données pour des fins d'éducation Ce n'est pas vrai, les $60,000 des protestant l'ont été, mais quant au reste, il n'y a rien de stipulé, sauf que l'argent sera dépensé dans la province de Québec. Et cet argent est à la disposition absolue du souverain pontife.

Il n'y avait aucune obligation légale de faire restituer, il n'y avait pas d'obligation morale, non plus.

Les jésuites d'aujourd'hui ne sont pas les successeurs de ceux d'autrefois. L'acte d'incorporation est inconstitutionnel : il incorpore l'association du monde entier. Dans tous les cas, ce ne peut être la même association que celle d'autrefois, il n'y a donc pas obligation morale.

Il ne dit pas que le souverain anglais ne peut pas soumettre une question à l'arbitrage d'une puissance étrangère, mais les provinces ne représentent pas la puissance souveraine et n'ont pas par conséquent ce droit. Elles ne peuvent avoir plus de droits que leur en a délégués leur souverain.

On doit désavouer l'acte incorporant les Jésuites et la loi leurs restituant leurs biens pour des raisons politiques. Ce n'est pas ici une question de religion, car la société dont il s'agit n'est pas essentielle au catholicisme.

M. Charlton termine en donnant lecture de la protestation de l'association des ministres protestants de Montreal contre les paroles de M. Colby, député de Stanstead, lorsqu'il a prétendu parler au nom des protestants de la province de Québec et représenter leurs sentiments.

L'association se plaint, au contraire, des catholiques et énumère plusieurs griefs tels que la division injuste des taxes d'école ; le refus de reconnaître les dégres conférés par les universités protestantes ; les lois du mariage ; l'érection civile des paroisses, et enfin la reconnaissance officielle et la dotation d'une église au détriment des autres.

M. Scriver

M. Scriver, député de Huntington désire enrégistrer son protêt contre les paroles de M Colby. Il est vrai, dit-il, que d'excellentes relations ont existé depuis très longtemps contre les protestants et les catholiques dans la province de Québec, mais il est faux que les protestants n'aient pas protesté dans ces derniers temps contre certains empiètements des catholiques, et surtout dans l'affaire des Jésuites.

M Colby explique ici que l'association des ministres protestants l'accuse à tort d'avoir dit que les protestants de Québec n'avaient jamais pétitionné contre le bill des Jésuites. Il a dit qu'ils n'avaient jamais envoyé de pétitions ou protestations devant la législature de Québec ; mais il n'a pas parlé d'Ottawa.

M. Muloch

M. Muloch trouve que le Parlement n'est pas le tribunal où la question des Jésuites doit être portee. Si la lutte devait se faire dans le pays sur cette question, ce serait la guerre civile et la fin de la confédération.

MM. Sutherland et McMullen

disent tous deux quelques mots : le premier contre le bill des Jésuites, le deuxième en sa faveur.

M. Laurier

M. Laurier commence son discours à onze heures.

Ce n'est pas souvent, dit-il, que l'opposition a l'occasion de pouvoir voter avec le gouvernement, mais elle le fait pour affirmer ses principes qui sont la reconnaissance des droits provinciaux, et il est heureux de voir que le gouvernement pour une fois adopte cette politique. La lutte actuelle est une querelle de famille entre conservateurs. Une aile du parti veut aujourd'hui forcer le ministère à mettre en pratique les principes de désaveu qu'il a toujours professes, et le parti conservateur recueille les fruits de sa politique. Ce parti a gardé le pouvoir depuis 1854 en accusant les libéraux d'irréligion dans Québec, et dans Ontario en s'affichant comme le parti protestant par excellence.

Comme preuve il ne veut citer qu'un seul exemple, bien qu'il pourrait en citer des centaines tirés des principaux journaux conservateurs des deux provinces, et cet exemple c'est celui de la question des écoles françaises dans Ontario, où le parti conservateur a joué une politique à deux faces.

Une aile du parti conservateur, les ultras, dit aujourd'hui au gouvernement : vous avez désavoué, dans le passé, des lois moins mauvaises et moins dangereuses que le bill des Jésuites ; soyez conséquents avec vous-mêmes, et désavouez ce dernier bill que nous prétendons être *ultra vires* et contraire aux intérêts du Canada.

Néanmoins, M. Laurier dit qu'il ne peut pas s'empêcher de féliciter le gouvernement d'avoir résisté en cette circonstance à ses propres amis et d'avoir adopté finalement les principes prêchés depuis 25 ans par le parti libéral.

M Laurier dit qu'il regrette le caractère que cette agitation a pris. Elle est d'autant plus malheureuse qu'elle tend à réveiller les animosités qui divisaient les deux races, il y a plus de cent ans, lorsque les anglais et les français se disputaient la possession du Canada. Cette agitation tend à faire perdre le fruit d'un siècle de travaux communs, d'efforts constants pour faire disparaître la trace de ces luttes, et pour faire du Canada un pays où les deux races pourraient vivre en paix et prospères.

M. Laurier répond à l'argument que les Jésuites n'avaient aucun droit aux $400,000. Le gouvernement anglais, dit-il, ayant pris possession des biens des Jésuites n'en a pas mis les revenus dans le fond commun, mais en a fait un fonds spécial. Depuis 1800 les évêques et les catholiques de la province de Québec ont toujours protesté contre la détention de ces biens par le gouvernement. Ici M. Laurier cite la date de tous les protets régulièrement faits. D'un autre côté il y a eu plusieurs tentatives faites par les gouvernements de la province de Québec pour regler cette question de restitution des biens des jésuites, tentative par M de Boucherville, par M. Chapleau, par M. Ross, mais aucun d'eux n'a réussi. Il n'y a eu que M. Mercier qui a eu le courage d'entreprendre résolument la question, et l'a réglée en offrant un compromis qui a été accepté par les autorités religieuses. On reproche à M. Mercier d'avoir mis le nom du pape dans le préambule du bill, mais M. Mercier a offert aux protestants de mettre tout autre nom qu'ils pourraient suggérer pour représenter les jésuites, et les protestants de Québec n'ont proposé aucune personne avec laquelle il valait mieux traiter qu'avec le le chef de l'église catholique. Les protestants de Québec, dit-il, soutiennent aujourd'hui M. Mercier, et l'honorable M. Rhodes a reçu dans le comté de Mégantic, la majorité des votes protestants, comme il a reçu la majorité des votes catholiques.

M. Laurier cite ensuite du *Waterloo Advertiser* un article dans lequel il est dit que la minorité protestante est bien traitée dans Québec, qu'elle ne se plaint pas de reglement de la question des Jésuites, et que tout ce qu'elle demande, c'est que les protestants d'Ontario veuillent bien se mêler de leurs affaires. Il repousse l'accusation que M. Joly a été rejeté de la vie publique parcequ'il était protestant. Il dit que lorsque M. Joly a été renversé du pouvoir il l'a été par une conspiration des conservateurs protestants et catholiques et par une violation de la constitution. M. Joly a différé d'opinion avec M. Mercier sur la question Riel, mais lors de la dernière élection dans Mégantic, il s'est ouvertement rallié à la politique du cabinet et a contribué à faire élire M. Rhodes.

Venant ensuite à la question des Jésuites M. Laurier dit qu'il ne veut pas entrer dans les détails. Mais il ne peut s'empêcher de faire remarquer que les Jésuites ont maintes et maintes fois repoussé et refuté les principes dont on les accuse. Le parlement n'est pas l'endroit ou l'on doit attaquer ou défendre les Jésuites, leurs doctrines, c'est pourquoi il s'abstiendra d'entreprendre une discussion sur ce point. Mais il doit exprimer toute l'admiration que lui inspirent la science et les travaux apostoliques de cet ordre. Les Jésuites sont les premiers qui ont évangélisé le Canada et pénétré dans la Province d'Ontario.

Ils n'ont jamais été expulsés d'un pays libre. Ils ont été expulsés d'Allemagne, soumise au regime de fer de Bismark ; expulsés de France en 1880, à la honte de la République Française, qui en cette

(Suite sur la 3ième page)

CHEAPSIDE

Veuillez, s'il vous plait, venir profiter de notre vente à bon marché de

Nouveaux Dolmans
Nouveaux Pardessus
Nouveaux Gilets
Nouveaux Jersey
Cette Semaine

GANTS DE KID

La plupart des marchands prennent un profit aussi élevé sur les gants de Kid que sur les autres marchandises.

NOTRE GRAND SUCCES dans cette branche vient de ce que nous faisons une étude spéciale des gants. Nous les achetons en grande quantité des fabricants eux-mêmes, et nous les payons comptant.

Nous les marquons à un très petit profit, et nous en vendons vingt paires contre les autres marchands une. Conséquemment nous sommes plus que satisfaits.

DUPUIS & NOLIN

FAITES FAIRE VOS
PHOTOGRAPHIES
— EN —
COSTUMES :-: D'HIVER

Scènes appropriées. Tout de première classe
AU STUDIO DE
PITTAWAY & JARVIS
117 RUE SPARKS
Téléphone 361

REMEDE DE PINUS
Pour les Hémorroïdes

L'ONGUENT PINUS

Pour les hémorroïdes internes ou externes. La guérison ne manque jamais de se produire après quelques applications.

SUPPOSITOIRES PINUS—Pour hémorroïdes avec écoulement interne de sang. Remède et prévent frâlurs.

Un des principaux ingrédients de ce remède est la gomme pure du Pin blanc du nord.

Mis en boites séparées.

EN VENTE CHEZ LES PHARMACIENS

— PREPARE PAR —
Pinus Medical Co.,
Ottawa, Ontario.

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Reparer vos Balances — ou — INSPECTER vos POIDS Allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes. Chèques et Billets en cuivre et en acier, Presses à Sceaux et Mémorials. Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc. Etampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS
GRAVEURS EN GENERAL
—No. 175 RUE SPARKS—

Avis aux Amateurs de Sport

Nous avons actuellement un assortiment complet d'armes à feu, appareils de pêche, articles de sport, etc., etc.

Envoyez votre adresse, nous vous enverrons notre catalogue illustré et nos listes de prix.

J. D. HUNTON & CIE
334 Rue Wellington 334

N. B.—Peintures de toutes couleurs, prêtes à poser.

E. A. LEPROHON
ARCHITECTE
BUREAU : VICTORIA CHAMBERS
2ème étage, chambre No 9.
Résidence, 204 rue Daly, Ottawa.

Hotel - Riendeau
Tenu sur le plan Européen et Américain.
64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL

Cet hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des prémisses de la saison, préparée par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure.

On trouvera constamment à cet établissement des premières classes des vins, liqueurs et cigares de choix. JOSEPH REINDEAU, Propriétaire.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,
(Successeur de L. A. Olivier)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.
ARGENT A PRETER

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

Walker, McLean & Blanchet,
AVOCATS
Avoués, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, etc, etc.
No. 34½ Rue Elgin, Ottawa
(EN FACE DU RUSSELL)
W. H. Walker. D. L. McLean. C. A. Blanchet.

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.
— BUREAU : —
Scottish Ontario Chambers, Ottawa.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY.

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
Vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de remboursement au bout de quelques années.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

DENTISTERIE
ELEGANTS ATELIERS DE DENTISTE A HULL
Rien d'égal même à Ottawa
Le Dr B. S. Stackhouse, dentiste, diplomé du collège de Howard, Boston, licencié pour la Province de Québec, vient d'ouvrir d'élégants ateliers de dentiste sur la rue Principale, à Hull, en face du Bureau de Poste, où il se tiendra continuellement.

F. F. LEMIEUX
Avocat, Soliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets fits Star Yatisi et autres graces.
Linge de corps confectionné sur commande

MLLE COLLINS a toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à des bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la Boulangerie Union. D. LEE, propriétaire.
216—RUE DALHOUSIE—216

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau au dessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.
No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).

NOUVELLE INVENTION
Pas de Mal de Dos.
Facile à Manier
7 cordes et ¾ de hêtre ont été sciées par un homme, en 9 heures de temps. Des centaines de personnes ont scié de 5 à 6 cordes chaque jour. C'est "exactement" ce dont chaque fermier et bûcheron a besoin. Le premier ordre dans votre voisinage vous assurera l'agence. Pas de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada. Ecrivez, pour avoir le Catalogue illustré, envoyé GRATIS à tous.
Address FOLDING SAWING MACHINE CO., 208 to 211 S. Canal St., Chicago, Ill.

ES PROFESSIONNELLES

J. GORMAN, LL.B.,
Successeur de L. A. Olivier)
Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.
ENT A PRETER

OURT & MacCRAKEN
s, Procureurs, Notaires, Etc,
ARIO ET QUEBEC
Ontario Chambres, Ottawa, Ont.

GARA & REMON
SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC
y, rue Sparks, Ottawa, O
RES DE L'HOTEL RUSSELL
'GARA, C. B. E. P. REMON

r, McLean & Blanchet,
AVOCATS
Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires. etc, etc.
—o—
½ Rue Elgin, Ottawa
(EN FACE DU RUSSELL)
ker. D. L. McLean. C.A. Blanche.

McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
1:19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
cat, Solliciteur, Etc.
la Cour Suprême, le Parlement
es Départements Publics.
Ontario Chambers, Ottawa, O.

OD, C. R., Avocat, Cours Fédérales
uébec, 138 rue Wellington, Ottawa

YLOR McVEITY
T, SOLLICITEUR, ETC.
— BUREAU : —
Ontario Chambers, Ottawa,

CHAYSLER & GODFREY
OCATS, SOLLICITEURS
la Cour Suprême et le Parlement
nion, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
EWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY.

LIN & CODE
ocats, Solliciteurs, Etc.
EGAN, RUE SPARKS
is-à-vis l'Hotel Russell.

dley & Snow
SOLLICITEURS POUR LA COUR
REME, NOTAIRES, ETC.
DLEY. A. T. SNOW.
prêter à 6 p. c. avec privilège de
en aucun temps.

NDRY & POWELL
ocats, Solliciteurs, Etc.
POUR LA COUR SUPRÊME ET LES
DEPARTEMENTS.
rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
W. Gundry. F. C. Powell.

DENTISTERIE
ATELIERS DE DENTISTE A HULL
d'égal même à Ottawa
B. S. Stackhouse, dentiste,
collège de Howard, Boston,
ur la Province de Québec,
vrir d'élégants ateliers de
r la rue Principale, à Hull,
Bureau de Poste, où il se
intellement.

F. F. LEMIEUX
icitenr, etc, Agent pour la Cour
le Parlement et les Départements publics.
: 74½ Rue Sparks, Ottawa.

R FISSIAULT
—DENTISTE—
RUES RIDEAU et SUSSEX
—OTTAWA—
bureau : de 9 à 5 heures.

TCH, 435 rue Wellington
pour la vente des corsets fits
Yatisi et autres gaines.
rps confectionné sur commande

COLLINS A toujours en mains
un complet d'articles de mode
ix, 310 rue Wellington, Ottawa

VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE
S, à la Boulangerie Union.
prietaire.
RUE DALHOUSIE—216

IN KERRIGAN
OMBIER SANITAIRE
nt recommandé pour le posage
appareils de chauffage.
Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
provincial et ingénieur civil,
essus de la pharmacie Mac-
rue WELLINGTON, Ottawa.

ER McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
s, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.
RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).

ELLE INVENTION
Pas de Mal de Do's.
Facile à Manier
% de hêtre ont été sciées par un heures de temps. Des centaines ont scié de 5 à 6 cordes chaque exactement" ce dont chaque fermon a besoin. Le premier ordre isinage vous assurera l'agence. Pas er, nous fabriquons dans le Canada, pour avoir le Catalogue Illustré, TIS à tous.
LDING SAWING MACHINE
211 S. Canal St., Chicago, Ill.

TWEEDS du PRINTEMPS

SOUVENEZ - VOUS
— QU'UN DE NOS —
Principaux Departements
— EST CELUI DE —
TailleuR

M. GALLAGHER si bien connu vous donnera satifaction

PIGEON
PIGEON
& CO.
Enseigne de la Boule Noire
RUE RIDEAU

STROUD & Freres

Vendent un Thé de choix pour le prix minime de 30cts par livre, soit du Noir, du Japon ou du Mêlé.

109 Rue Rideau et 172 Rue Sparks

occasion s'est abaissée à expulser non seulement les Jésuites mais sept à huit ordres religieux et de pauvres et saintes sœurs de charité. Le même gouvernement français a expulsé le duc d'Aumale, mais aujourd'hui la nation toute entière acclame le duc d'Aumale rendu à son pays.

M McCarthy a accusé le Canadien-français d'oublier qu'il habitait un pays britannique. M. Laurier nie, mais dit-il, si le Canadien-français n'avait pas le respect de son origine, les Anglais auraient droit de n'avoir que du mépris pour lui. M. McCarthy voudrait qu'une des deux races s'effaçât au Canada. Il ne peut y avoir qu'une seule race ici, dit-il. Est-ce le lion britannique qui doit manger l'agneau canadien, ou l'agneau canadien qui doit manger le lion britannique ?

M. Laurier dit qu'il entretient une toute autre vue. Il est et veut rester CANADIEN, mais fidèle à l'Angleterre. Quandmême on lui offrirait aujourd'hui de donner son allégeance à la France il refuserait, et si la question était soumise au peuple lui demandant de choisir entre l'Angleterre et la France, il n'y aurait pas un seul vote enregistré en faveur de cette dernière. Il n'appartient pas, et son parti n'appartient pas au libéralisme de l'école française, qui, elle, voterait pour le désaveu du bill des Jesuites ; mais il ne veut avoir rien de commun avec cette école. Il est fier de se dire un libéral de l'école anglaise, voulant la liberté pour tous, et il ne veut pas, comme les ultra-tories, enlever la liberté à ceux qui n'en sont pas les amis, mais il veut que les ennemis mêmes de la liberté puissent jouir de ses bienfaits.

Sir John A. Macdonald

Sir John A. Macdonald répond à M. Laurier. Il dit que M. Laurier trouve dur de voter avec le gouvernement, mais qu'il veut se venger d'être dans cette nécessité, en portant contre le parti conservateur des accusations qui n'ont rien à faire avec le sujet en dispute. Il repousse l'accusation d'avoir joué double jeu avec les questions de races et de religion. Au contraire, il a été accusé, pendant presque toute sa carrière politique, par George Brown et par ses amis libéraux, d'être soumis à la *French domination.*

Mais en dépit de ces accusations, le parti conservateur lui a été fidèle, et les orangistes ne sont pas assez ennemis des Canadiens-français pour refuser leur appui à celui que l'on représentait comme leur esclave. Relativement à l'accusation d'avoir tenu une politique à deux faces sur la question du *modus vivendi*, Sir John dit qu'il n'a pas voulu répondre, le 26 février, à la question posée par M. Laurier, parceque des négociations se poursuivaient avec Terreneuve depuis le 4 février, et qu'il était nécessaire aussi de connaître les intentions du nouveau cabinet de Washington avant d'agir. Le gouvernement n'a pas plus changé d'avis sur la question du désaveu que sur les autres questions. Dès 1869, Sir John dit qu'il posait les principes d'après lesquels le gouvernement devait se guider dans les cas de désaveu, et ce sont ces principes qui ont été suivis dans le cas actuel.

Sir John raconte que ce n'est pas la première fois qu'il est question des Jésuites au Canada et qu'ils sont reconnus par la loi Vingt-neuf protestants et vingt quatre catholiques ont voté, en 1852, pour l'incorporation du Collège Ste Marie, à Montréal. En 1871, la lég slature de Québec incorporait les Jésuites de la cité de Québec, et, en 1878, amendait l'acte pour leur accorder plus de pouvoirs. En 1888 tout ce que l'on trouve à reprendre dans le bill de M. Mercier, c'est que le nom du Pape est dans le préambule. Si ce bill avait été désavoué, M. Mercier serait devenu le champion de la religion catholique, la législature de Québec aurait de nouveau passé le bill à l'unanimité, et c'eût été le commencement de la guerre civile.

Sir Richard Cartwright

Sir Richard Cartwright dit qu'il veut faire connaître, en quelques mots, les raisons de son vote. Mais il veut protester avant contre l'accusation que Geo ge Brown aurait déclaré qu'il voulait l'abolition de la langue française. Il dit que M. Brown n'a jamais prononcé ces paroles.

La division

A une heure et demie, on prend le vote, sur l'amendement O'Brien :

Pour—MM. Barron, Bell, Charlton, Cockburn, Denison, Macdonald (Huron), McCarthy, McNeil, O'Brien, Scriver, Sutherland, Tyrwhitt et Wallace—13.

Contre—MM. Amyott, Armstrong, Audet, Bain (Soulanges), Bain (Wentworth), Barnard, Beausoleil, Bechard, Bergeron, Begin, Bernier, Blake, Boisvert, Borden, Bourassa, Bowell, Bowman, Boyle, Brien, Brown, Bryson, Burdett, Burns Cameron, Campbell, Cargill, Carling, Carpenter, Sir A Caron, Sir R. Cartwright, Casgrain, Casgrain, Choquette, Chouinard, Cimon, Cochrane, Colby, Colter, Cook, Corby, Coughlin, Coulombe, Couture, Curran, Daly, Daoust, Davies, Davin, Davis, Dawson, Desaulniers, Desjardins, Dessaint, Dewdney, Dickey, Dickinson, Doyon, Dupont, Edgar, Edwards, Eisenhauer, Ellis, Ferguson (Leeds et Grenville), Ferguson (Renfrew), Ferguson, (Welland), Fiset, Fisher, Flynn, Foster. Freeman, Gauthier, Gigault, Gillmor, Girouard, Godbout, Gordon, Grandbois, Guay, Guillet, Haggart, Hale, Hall, Hart, Hesson, Hickey, Hoton, Hudspeth, Innes, Ives, Joncas, Jones (Digby), Jones (Halifax), Kenny, Kirk, Kirkpatrick, Laballe, Labrosse, Landerkin, Landry, Lang, Langelier (Quebec), Sir H. Langevin, Larivière, Laurier, Lépine, Livingstone, Lovitt, Sir John Macdonald, Macdonald, Mackenzie, McCulla, McDonald (Victoria), McDougald (Pictou), McDougall (Cap Breton), McGreevy, McIntyre, McKay, McKeen, McMillan (Huron), McMillan, (Vaudreuil), McMullen, Madill, Mara, Marshall, Masson, Melgs, Mills (Annapolis), Mills (Bothwell), Mitchell, Moffat, Moncrieff, Montplaisir, Muloch, Neveu, Paterson (Brant), Patterson (Essex), Perley, Perry, Platt, Porter, Préfontaine, Prior, Purcell, Putnam, Rinfret, Riopel, Robertson, Robillard, Roome, Ross, Rowand, Rykert, Ste Marie, Scarth, Semple, Shanly, Skinner, Small, Sir Donald Smith, Smith (Ontario), Somerville, Sproule, Stevenson, Taylor, Temple, Thérien, Sir John Thompson, Tisdale, Trow, Tupper, Turcot, Vanasse, Waldie, Ward, Watson, Weldon (St. Jean), Walsh, White (Cardwell), White (Renfrew), Wilmot, Wilson (Argenteuil), Wilson (Elgin), Wilson (Lennox), Wood (Brockville), Wood (Westmoreland), Wright et Yeo—188.

La chambre s'est ajournée à deux heures, ce matin.

Les absents étaient l'hon. J. A. Chapleau, l'hon. John Costigan, l'hon. J. H. Pope, Major-General Laurie, Baker, Baird, De St. Georges, Geoffrion, Jamieson, Langelier (Montmorency), Lavergne, Li ter, Sir Adams Archibald.

Un concile provincial

Il se tiendra à St Boniface, dans le cours du mois de juillet prochain un concile provincial, de la province ecclésiastique de St Boniface auquel prendront part Sa Grandeur Mgr Taché, archevêque de St Boniface, et LL. GG. les évêques Grandin, Faraud et Clut, du Nord-Ouest et d'Herbomez et Durieu, de la Colombie Britannique. Ce sera le premier concile tenu depuis la formation de l'archidiocèse, et nul doute que de grands changements auront lieu à la suite de cette importante réunion.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Présidence de M. O'Gara.

Mary Mack, ivre, acquitté.

Albert Dorion, ivre et causant du désordre, $3 d'amende et $2 de frais.

Michael Gleecy, vagabondange, 3 mois.

Solomon Routhier, conduisant son cheval à une allure immodérée, $3 d'amende et $2 de frais.

Un Canadien aux Etats-Unis

La nouvelle de la nomination de l'hon M. Pothier, qui nous était transmise l'autre jour par voie télégraphique de Woonseket, est aujourd'hui confirmée. L'hon. M. Pothier est nommé représentant de l'état du Rhode Island à l'exposition de Paris. Cette nomination démontre la faveur avec lequelle nos compatriotes sont considérés aux Etats-Unis. Elle montre aussi la popularité personnelle dont jouit M. Pothier, auprès du gouverneur de l'état de Rhode Island duquel dépend cette nomination. Nos félicitations à M. Pothier

Courrier Universel

Le club national

Montréal, 28—A une réunion du club national M. L. Gouin, gendre de M. Mercier, a proposé avec M. Morrisson, une résolution portant que tout en reconnaissant les services rendus dans le passé au parti libéral par le *Globe* de Toronto, le club regrette vivement que la volte-face de ce journal, dans la double question du bill des Jésuites et de l'autonomie des provinces, le place dans la pénible nécessité de ne plus reconnaître le *Globe* comme organe libéral. Le club a adopté dans la même séance une motion félicitant l'hon C. W. Ross, à l'occasion de son discours sur les écoles françaises.

Nouvelles de Montréal

Montréal, 28—Au cours d'une entrevue avec l'un des reporters du *Star*, le col Rhodes a déclaré ce matin qu'il n'en tenait qu'à Montréal d'avoir son exposition à l'automne. Le gouvernement est dès de à souscrire $25,000.

—Les membres de la presse ont fondé hier, un club à l'instar de celui de Toronto.

—Les officiers suivants ont été élus :

Président, M. R. S White, M. P., *Gazette.*

1er vice-président, M. P. M. Sauvalle, *La Patrie.*

2nd vice-président, M. G. H Flint, *Witness.*

Trésorier, M. H. S. Stafford, *Gazette.*

Secrétaire-financier, M. H. Harvey, *Trade Review.*

Secrétaire général, M. David Ayton, *Herald.*

Directeurs : MM. A. F. Pirie, *Star* ; Jas Harper, *Witness* ; W. A. Ritchie, *Herald* ; A. C. Wurtele, *La Presse* ; A. Mosher, *Empire* ; Joseph Lessard, *Le Monde* ; G. Desaulniers, *L'Etendard* et C. Marcil, *Star.*

—Entre trois et quatre heures de l'après-midi, lundi, une somme de $502,50 a été volée chez M. Joseph Coursol, boulanger, coin des rues Saint Joseph et l'hôtel de ville Lachine.

Il parait que cette somme était déposée dans un tiroir de la chambre à coucher de M. Coursol. Les voleurs auraient entré par une porte d'en arrière et sorti par en avant Un ouvrier travaille dans la boutique à dix pieds de là. Il vit bien deux hommes dans la cour, mais n'y porta aucune attention.

Nouvelles de Québec

Québec, 28—La Banque Nationale a déclaré un dividende de trois pour cent pour le présent semestre.

—On dit que l'accident sur l'Intercolonial aurait été causé par le fait que la montre du conducteur était arrêtée. La collision a eu lieu à 11.04 et lorsqu'on trouva le cadavre du conducteur sa montre ne marquait que 10 34 heures ; il pensait avoir le temps de se rendre à la gare voisine avant l'arrivée de l'autre convoi.

Incendie à Chicago — Pertes, $1,500,000

Chicago, 27—L'entrepôt Grand Central, coin des rues Rush et North Wales, a été réduit en cendres, hier ; pertes, $1,500,000. On pense que c'est l'œuvre d'un incendiaire, vu que c'est la troisième incendie qui a lieu dans cette bâtisse depuis quelque temps.

Quatre-vingt-six pour cent des marchandises contenues dans cette bâtisse étaient des thés et des cafés en entrepôt pour les droits d'importation.

MM. Finch, How and et Cie, importateurs de thés perdent $250,000.

Voici le montant des autres pertes : Kartherine, de Kay Brouson, $50,000 ; W. R. Mannière, propriétaire de la bâtisse, $80,000 ; C. D Lathrop, $130,000 ; Hellyer et Cie, $70,000 ; Robert Jeffrey et Cie, $160,000, tous de Chicago ; Winman, Conaut et Cie, de Boston, $65,000 ; toutes ces pertes sont couvertes par les assurances. Les pompiers ont réussi à sauver les bâtisses voisines.

PRIX DU MARCHE

VIANDES			
Bœuf par livre	$0 10	à	12½
Mouton par livre	0 5	à	7
Bœuf par 100 livres	4 00	à	6 50
Lard par 100 livres	7 75	à	8 00
VOLAILLES			
Poulets par couple	0 50	à	60
Dindes chaque	0 80	à	1 00
Oies	0 50	à	60
Canards	0 25	à	30
LAITERIE			
Beurre en seaux	0 18	à	20
Beurre imprimé	0 20	à	23
Fromage	0 9½	à	10
Œufs par douzaines	0 18	à	22
DIVERS			
Pommes par baril	2 00	à	2 50
Foin par tonne	14 00	à	16 00
Patates par sac	0 55	à	60
Navets par sac	0 40	à	45
Choux par douzaine	0 40	à	50
Avoine le minot	0 38	à	40
Pois	0 70	à	75

DECES

A Hull, ce matin, Nère Rochon à l'âge de 75 ans.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 74 rue Victoria, samedi le 30 courant, à huit heures a.m., pour l'église et de là, au lieu de sépulture.

Parents et amis sont priés d'assister à ses funérailles.

VENTE PAR ENCAN de beaux meubles, demain, samedi après midi à 2 heures, au numéro 193, rue Bank.
A. B. MacDONALD,
47 rue Rideau. Encanteur et Evaluateur

REMEDE PINUS contre les hémorroides—Pour les hemorroides internes ou externes. La guérison ne manque jamais de se produire après quelques applications.
Pour hémorroides avec écoulement interne de sang, demandez la Suppositoire Pinus. Remède et préventif sûrs. En vente chez tous les pharmaciens.

ON DEMANDE. Un tailleur et une modiste de 1ere classe trouveront à s'établir dans le haut d'un magasin de Marchandises Sèches S'adresser à
J. N. PORTELANCE,
3ins-28. 113 rue Rideau.

A LOUER — Magasin et logement coin des rues Water et Cumberland, actuellement occupé par M. E. Robitaille Bon coin de commerce.

Les personnes desireuses de se procurer un sac portatif (satchel) à bon marché, doivent aller chez Harwood et Lecourt, 518 rue Sussex.

Pur vin canadien, seulement $1.00 le gallon impérial, chez CHARLEBOIS et FRERES, 121 rue Rideau.

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 15j-1a

Bains Turcs d'Ottawa, 26 Rue Albert. Dames admises de 10 hrs A.M. à 3 hrs P.M. Messieurs admis de 3 hrs P.M. à 11 hrs P.M.

Aux voyageurs de commerce Avant de donner vos ordres, allez à la Manufacture de Valises pour vous procurer une jolie et forte valise pour échantillons, 518, rue Sussex

—La clef du Ciel se trouve à St. Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici-bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, jones de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties ches H. H. Norcs, No. 30, rue Rideau.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mai 1a

Surdite Guerie—Un très intéressant pamphlet illustré de 132 pages, intitulé : *Traité sur la Surdité, Bruits dans la Tête.* Comment vous guerir vous-mêmes et chez vous. Port franco, 6 cts. Adresse : Dr Nicholson, 30, St. John, Montréal.

REPOSEZ VOUS M. McCarthy, vous n'êtes pas de taille. Venez entendre demain à 10 hrs, sur le marché By, A. B Macdonald, encanteur, qui vendra des oignons.

Manufacturiers de Valises. Pour avoir une bonne valise allez à la Manufacture, 518 rue Sussex.

LE PROFESSEUR GAGNON donne la santé au moyen d'un REMEDE SAUVAGE et d'une découverte importante pour la guérison de la Catharre. Tout le monde sait qu'il n'y a pas une seule maladie dans le monde sans qu'il y ait une racine ou une herbe pour la guérir. PROFESSEUR GAGNON, 386 rue Rideau.

L'administration de notre journal ne sera responsable d'aucun compte contracté en son nom à moins d'un ordre signé par le directeur.

L'administration ne reconnaîtra aucun reçu donné en son nom à moins que tels reçus soient donnés par nos collecteurs autorisés.

L'ADMINISTRATION

Une chance toute particulière

A vendre le demi lot No. 26, rue St. Joseph, avec maison, cuisine et étables. Bonnes conditions faciles. S'adresser à
Mme M. E. BEDARD,
6i-27-28 152 rue Dalhousie.

A Vendre à bon Marché

Portes et chassis, bois préparé, moulures, vitres peintes, huiles, peintures, cuir et fournitures de chaussures chez
R. WOODLAND,
38 rue Besserer, près du bassin du Canal

Avis aux Hôteliers et aux Marchands de Liqueurs

Toutes personnes désirant obtenir une license d'hôtel ou de magasin, pour l'année commençant au 1er mai 1889, devront produire leurs demandes à l'inspecteur avant le 1er avril prochain, car aucune demande ne sera acceptée après cette date.

On peut obtenir des formules de demandes en s'adressant à l'Inspecteur, à son bureau à l'hôtel de ville tous les jours entre dix heures et midi.

JOHN O'RIELLY,
Inspecteur.
Ottawa, 18 mars 1889

INSTITUT - CANADIEN

CERCLE DES FAMILLES

DIMANCHE PROCHAIN, le 31 mars, à 8 hrs p.m., aura lieu la cinquième séance du Cours Littéraire de l'Institut.

Conférence sur le travail et la classe ouvrière par le—

REVD P. FILLATRE

Comme à l'ordinaire, il y aura chant et musique.

ENTREE : 10 CENTINS

Essayez la SAVARINA

Remede infaillible contre les vers

N'employez que la Savarina, puissant destructeur des vers.

N'employez que le PIN ROUGE contre la Bronchite, la Toux, les Rhumes. Plus de toux, plus de rhumes depuis la découverte du PIN ROUGE

PHARMACIE SAVARD

Agent des célèbres Lunettes de Frank Lazarus. Prescriptions des médecins et recettes de Famille soigneusement remplies.

Coin des rues Clarence et Dalhousie

GRANDE VENTE D'ETOFFES A ROBE
—POUR—
Argent Comptant cette Semaine

BRYSON, GRAHAM & CIE

Etoffes à robe en couleur.	SOIES SOIES SOIES.	Etoffes à robe noires
Etoffes à robe en couleur.		Etoffes à robe noires
Etoffes à robe en couleur.		Etoffes à robe noires
Etoffes à robe en couleur.		Etoffes à robe noires
Etoffes à robe en couleur.		Etoffes à robe noires
Etoffes à robe en couleur.		Etoffes à robe noires
Etoffes à robe en couleur.		Etoffes à robe noires

Pas une dame ne devrait manquer de venir voir nos étoffes à 25 cts.

Elles valent 30, 35 et 45 cents la verge.

BRYSON, GRAHAM & CIE

Nos 148, 150, 152 et 154 RUE SPARKS.

Demandez les Fils de Clapperton, les meilleurs. **Bryson, Graham & Cie.**

Aqueduc d'Ottawa

Avis aux Entrepreneurs

ON recevra au bureau du soussigné des soumissions cachetées et adressées à John C. Roger, Ecr., président du comité de l'aqueduc et portant la suscription "SOUMISSIONS POUR EXCAVATIONS," pour les excavations et le remplissage à faire des tranchées nécessaires à la pose es tuyaux principaux et tuyaux de service de l'aqueduc, pendant l'année 1889.

Les soumissions devront être enrégistrées et déposées à la poste avant le JEUDI, 11 AVRIL 1889, à midi.

L'ouvrage à faire sera divisé en deux contrats séparés conforme aux spécifications et conditions que l'on peut consulter en faisant la demande au bureau de l'aqueduc, maison des pompes, au pont Pooley.

Un chèque accepté fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, pour la somme de $400 devra accompagner chaque soumission pour chaque contrat et cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat ou le terminer pas, une fois les travaux commencés. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Toutes les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies à cet effet et tous les blancs bien remplis ; sinon elles seront rejetée comme irregulières.

La corporation se reserve le droit d'accorder tout ouvrage en un ou deux contrats au même soumissionnaire, et ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre.
ROBERT SURTEES,
Ingénieur de l'aqueduc d'Ottawa
Bureau de l'ingénieur de l'aqueduc,
Ottawa, 25 mars 1889

Aqueduc d'Ottawa

Soumissions pour ferronneries, tuyaux en plomb, ouvrages en cuivre, tuyaux en fonte, borne-fontaines, ouvrages en fonte, valves, etc., etc.

ON recevra au bureau du soussigné des soumissions adressées à John C. Roger, Ecr., président du comité de l'aqueduc, et devant être déposées au bureau de poste dûment enrégistrées avant le JEUDI, 11 AVRIL 1889 pour fournir au département de l'aqueduc pendant l'année courante les ferronneries, tuyaux en plomb, ouvrages en cuivre, tuyaux en fonte, borne-fontaines, ouvrages en fonte, valves, etc., dont le département pourra avoir besoin.

On peut voir les spécifications et conditions du contrat en s'adressant au bureau de l'aqueduc, maison de pompes, au pont Pooley ; la corporation se réserve le droit d'accorder le contrat d'un seul lot ou séparément à une seule personne, et ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque, fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, et égal à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse d'exécuter le contrat lorsqu'il en sera requis. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Toutes les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies sur demande, et spécifier le prix de chaque article requis et être accompagnées du chèque requis, ou elles seront rejetées comme irrégulières.

Par ordre.
ROBERT SURTEES,
Ingénieur de l'Aqueduc d'Ottawa
Bureau de l'Ingénieur de l'Aqueduc,
Ottawa, 25 mars 1889

Aux Entrepreneurs

ON recevra au bureau du soussigné jusqu'au JEUDI, 4 Mai prochain, des soumissions cachetées adressées au "Président du comité des marchés" pour certain travaux et améliorations à faire

AU MARCHE BY

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté fait payable à l'ordre du Président du comité des marchés, égal à cinq pour cent du chiffre de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse d'exécuter le contrat lorsqu'il en sera requis.

On exigera aussi de bonnes garanties pour la parfaite exécution du contrat.

On peut voir les plans et spécifications à mon bureau.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

JAMES R. BOWES,
Architect.

Valises pour empaquetage faites sur ordre par Harwood et Lecourt, manufacturiers de valises, 518 rue Sussex.

10 000 ROULEAUX DE TAPISSERIE

De tout choix, doivent être vendus d'ici au **15 MAI**. Prix depuis 4 cents en montant.

5 pour cent d'escompte au comptant ce qui la met la meilleure marché de la ville. Tapisserie posée pour **10 CENTINS** le rouleau.

Je possède les plus beaux papiers de choix du Canada et des Etats-Unis. Grand assortiment de papiers dorés depuis 25 cents le rouleau, et bordures depuis 5 cents la verge. J'invite le public à venir me faire une visite.

Peinture de toutes Sortes
TOUJOURS EN MAINS.
J. F. BELANGER
297 rue Maria et 428 rue Cooper

MODES DU PRINTEMPS
DE BUTTERICK
MAINTENANT : - : RECUES

Délincateurs, catalogues, et feuilles des modes Européennes et Américaines de Butterick maintenant en vente

Chez ACKROYD
DEMENAGE AU NUMERO
134 RUE SPARKS Ottawa

EMPLOYEZ
Les Peintures préparées de Howe, pures et sans égales dans le monde.
Fabriquées par
WM. HOWE
Fabricant de Blanc de Plomb et Peintures en couleur,
Rue Rideau,
Succursale, No. 393 Rue Cumberland.

119 RUE RIDEAU

CLAQUES
Pour Dames
25cts 25cts 25cts
CHAS. J. BOTT,

LE SOUSSIGNE a ouvert un nouveau magasin de Nouveautés et de Tailleur au numéro 88½, rue Lyon et est préparé à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.
Wm. B. BRADLEY,
88½ rue Lyon.

TAPIS ! TAPIS
Prélarts.
Sommiers elastiques,
Mattelats,
Voitures d'Enfants,
Chaises de repos et sofas
Vous pouvez vous procurer toutes ces marchandises par petits versements à la semaine chez
W. DAVIS
222 RUE WELLINGTON.

Aux Peintres et au Public en Général
Tapisseries, Peintures, Huiles, etc.
Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)
ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMAND
JOHN SHEPHERD
227 Rue Rideau, Ottawa

TOUJOURS EN MAGASIN,
TOUTES SORTES DE
SAUCISSES ET BOUDINS
En gros et en détail chez
CHARLES MICHON,
Etal No. 3, Marché By

JULIEN & CIE
Plombiers, Poseurs d'Appareils à Gaz à l'Eau Chaude et à la Vapeur
(basse et haute pression).
Tous les ouvrages sont exécutés sous notre direction.
Les ordres sont remplis avec promptitude.
JULIEN & CIE,
466 rue Sussex.

M. J. & P. GUILLET
EPICERIES
Coin des Rues York et Cumberland
OTTAWA

Nouvelle Boulangerie.
Pain et gâteaux faits pour familles, fruits et confiseries à bon marché au No. 397, rue Wellington.

FERRONNERIES
L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix de la localité des articles offerts en vente;
McDougall & Cuzner
Enseigne de la grosse Tarrière
— MAGASINS : —
RUE SUSSEX ET DUKE, CHAUDIERE
23-11-87-88.

N. LANDRY
Plombier Sanitaire
POSEUR D'APPAREILS a GAZ
Et à Eau Chaude, Etc.
128 RUE RIDEAU, OTTAWA
PRIX MODERES

FEUILLETON

TROIS DUELS

PAR A. PENCADU.

VI

LE SPLEEN

Suite

—Faites servir dans le petit salon avait dit sir Williams en mettant pied à terre.

Dix minutes ne s'étaient pas écoulées, que le couvert était dressé dans une délicieuses petite pièce octogone ouvrant sur le jardin, et toute tendue d'étoffes de Smyrne aux larges raies d'argent.

Les valets servirent et les amis prirent place, puis Williams congédia du geste ces témoins obligés de toute conversation intime, lorsque cette conversation a lieu les deux coudes sur la table.

—Et maintenant, causons ! dit le lord après avoir constaté le départ du dernier valet.

—Causons ! répéta Robert. Je vous écoute.

—Mon cher ami, dit sir Williams, après quelques secondes de recueillement, il y a six ans, j'en avais vingt-huit alors, je revins à Londres après avoir fait du voyage au cap Nord.

Je ne sais plus quel détracteur acharné du climat de la Tamise a dit que l'année anglaise se composait de huit mois d'hiver et de quatre mois de mauvais temps. Je dois confesser, qu'à de rares exceptions près il s'écartait peu de la vérité, aussi ai je toujours prolongé le moins possible mes séjours dans mon hôtel du West-End.

L'année dont je vous parle surtout, j'avais véritablement hâte de contempler au-dessus de ma tête un ciel bleu et un soleil réel.

Quand on a passé plusieurs mois dans les glaces de la Laponie suédoise, les brouillards et la pluie deviennent un supplice capable de vous porter aux extrémités les plus fâcheuses.

Un mauvais génie semblait prendre à tâche de me retenir à Londres.

Deux fois j'avais donné mes ordres pour le départ, deux fois j'avais cru pouvoir m'élancer sur la grande route de Naples, et deux fois je m'étais vu contraint à renoncer à mon désir.

Un service important, réclamé par un ami, et qui nécessitait ma présence momentanée à Londres, fut le premier obstacle qui vint arrêter mon départ.

Le second, mon cher Robert, fut une maladie de six semaines qui me cloua dans ma chambre.

Je recouvrai peu à peu la santé physique mais la santé morale ne se releva pas d'elle même.

J'éprouvais des sensations étranges, je ressentais dans mon cerveau une sorte de vide que rien ne pouvait combler.

Une triste calme mais effrayante, un découragement complet, un dégoût profond et invincible de toutes choses s'emparèrent de mes facultés intellectuelles, tandis qu'une lassitude étrange paralysait mon corps.

Je ne voulais plus recevoir personne. Le mot *Plaisir* me causait des nausées. La fièvre de la locomotion m'avait abandonné, et j'en était arrivé à aimer le séjour de Londres pendant l'hiver.

Enfin, je me sentis atteint de l'un de ces beaux et véritables accès de spleen qui mènent à toute vapeur un homme sur la route du suicide.

C'était la première fois que la pensée de la mort me venait à l'esprit, et je m'y camponnai dans l'espoir de me sentir délivré de spleen, comme le pauvre diable qui se noie se camponne à la perche du salut.

Je ne cherchai donc pas à lutter.

Seulement, je me promis bien à moi-même de me montrer digne de mes ancêtres en n'accomplissant pas ce grand acte d'une façon banale et vulgaire.

Savoir mourir est une science peu commune, et je suis de l'avis de ce jésuite qui disait que Dieu avait bien fait de placer la mort à la fin de la vie, parce que, de cette façon, on avait le temps de s'y préparer.

Ma résolution irrévocablement prise, je me mis en devoir de l'exécuter.

Je commençai par noircir une douzaine de feuilles de papier, sous prétexte de faire un testament sous l'empire d'une sorte d'aliénation mentale. Jamais, dans aucune circonstance de ma vie, je ne pris la peine de raisonner davantage une résolution.

Il ne s'agissait plus que de faire une sortie convenable.

En conséquence, je me mis à étudier la mort sous ses différents aspects. La première idée qui me vint à l'esprit fut celle de la pendaison, mais je la rejetai promptement en pensant à la ridicule figure que devait faire un homme dans cette situation anormale. On a dit il est vrai, que le gibet n'est qu'une balance qui a la terre à un bout et l'homme à l'autre, cela cependant ne suffit pas pour réhabilité la pendaison dans mon imagination.

La potence, mon cher ami, n'est à bien prendre qu'une satisfaction d'amour-propre que se donnent les hommes, une sorte de flatterie adressée par la civilisation à l'espèce humaine tout entière. Chaque grande ville, qui se respecte, a sa potence et l'on y accroche de temps en temps quelques pauvres diables, dans le but de faire croire à la masse des autres hommes qu'ils sont meilleurs que ceux que l'on vient de pendre.

Planter un clou dans la muraille, me servir d'une misérable corde pour accomplir cet acte suprême de la vie, me parut, je vous répète, et en dépit de l'exemple donné par mon grand père, une chose du plus mauvais goût.

Je passai alors à la question des poisons, mais je réfléchis que le premier goujat venu avait le loisir d'avaler des champignons vénéneux.

L'empoisonnement est, à bien prendre une mort de cuisinière ou de pâtissier, et l'acide prussique, lui-même vous fait passer subitement de vie à trépas avec une précipitation qui dénonce clairement la peur de la douleur.

Le pistolet de Werther me répugnait également. Ces éclats de crâne et de cervelle qui salissent un appartement sont le fait d'un homme mal élevé. C'est entrer dans la mort, comme ces courtisanes qui entrent dans une loge au théâtre, en renversant des sièges pour attirer sur elles l'attention générale. Et puis, lorsque plus tard, chacun doit se relever dans la vallée de Josaphat, il faudrait donc faire afficher les débris de sa tête avec promesse de récompense honnête !

Il me restait l'eau et la chute. La Tamise et la Tour de Saint-Paul. Je me défiais de la noyade qui, je dois l'avouer, me souriait médiocrement. Il est difficile à un homme qui nage comme un poisson de mer de se noyer volontairement dans l'eau douce.

La chute offre des inconvénients plus grands encore que ceux causés par une balle de calibre.

Au bout de huit jours de réflexion, pendant lesquels mon spleen n'avait fait qu'augmenter d'intensité, je me trouvai aussi indécis qu'à la première heure.

VII

LA PORTE DE LA MORT

Ce huitième jour était un jeudi, je me rappelle parfaitement.

Je m'approchai de la fenêtre ; il pleuvait toujours ; il tombait une de ces pluies fines, égales et incessantes qui menacent de ne pas avoir de fin.

Je me jetai dans un fauteuil en sonnant avec impatience.

Mon valet de chambre parut. Celui-là même qui vient de nous servir, c'est un garçon qui m'est fort dévoué.

—Tony ! lui dis-je.

—Mylord ! répondit-il en s'avançant sur un geste de moi.

—Tony, je m'ennuie

Il s'inclina respectueusement, mais en signe qu'il comprenait ma situation morale.

—Tony, repris-je, savez-vous ce que c'est que le spleen ?

—Sauf le respect que je dois à mylord, j'oserai lui dire que je connais cette maladie pour l'éprouver moi-même.

—Vous avez le spleen, Tony ?

—Oui, mylord.

—Depuis longtemps ?

Depuis trois ans environ.

—Et vous avez pu y résister ?

—Mylord avait besoin des soins de son très humble serviteur.

—Il y avait toute une leçon de toute haute morale dans ce que venait de me répondre mon valet de chambre.

Je lui tendis la main, il s'inclina avec émotion.

—Tony, lui dis-je après quelques minutes de recueillement, je n'entrerai pas alors dans les détails de ma position. J'ai le spleen, je veux guérir.

—Il n'y a qu'un moyen, mylord.

—Le suicide.

—Mylord est décidé ?

—Parfaitement.

A continuer.

STATUTS DU CANADA
—ET—
PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes réparées. Liste de prix envoyé sur demande.

Statuts Revisés, actuellement prêts. Prix de deux volumes, $5 00.

B CHAMBERLIN,
Imprimeur de la Reine
et contrôleur de la Papeterie
Dépt. des Impressions Publiques
et de la Papeterie.
Ottawa, Mars 1887. 13in

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personnes qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraire fixé par le gouverneur en Conseil,

G. POWELL,
Sous-Secrétaire d'Etat.
Ottawa, 19 Novembre 1887.

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR

Habillements de messieurs faits et réparés. Satisfaction garantie.

A. DAOUST, tailleur,
No. 18 rue Nicholas, Ottawa.
an 9 la

DOMINION FLOUR STORE

La place où vous pouvez acheter à meilleur marché toutes espèces de grain, farine etc

THOMAS GORMAN
PROPRIETAIRE
36, Carre du Marche By. 36

LAURENT DUHAMEL

ETAL D.—MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

LOYER & CIE
Nouveau Magasin d'Epiceries

No. 226, RUE DALHOUSIE
Coin de la rue de l'Eglise, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part du patronage. 21 11 87-1a

TOUT HOMME

qui est FAIBLE, NERVEUX, DEBILE, qui dans son IGNORANCE et sa FOLIE, croit avoir perdu complètement sa VIGUEUR de CORPS et d'ESPRIT et sa VITALITE ENTIERE, toutes causes qui entraînent des dérangements dans le système organique des SOURDES de la VIE, MAUX DE TETE, MALADIE DE L'EPINE DORSALE, REVES NAVRANTS, PERTE DE MEMOIRE, LACHETE et IRRITABILITE de TEMPERAMENT, BOUTONS et ROUGEURS sur la figure et sous les symptômes de DEBILITE GENERALE, CONSOMPTION dans un avenir rapproché, d'INSANITE, peuvent trouver un remède efficace en se servant de notre spécifique No 23, une cure merveilleuse et certaine. Il donne la VIGUEUR de la JEUNESSE et ranime le système complet chez les vieux et chez les jeunes en donnant de la force aux POUMONS et aux NERFS, reconstruisant le système musculaire et mettant en action toute l'énergie physique du corps humain. A l'aide de notre spécifique No 23 les cas les plus obstinés peuvent être guéris en moins de trente jours. Chaque paquet contient un traitement pour deux semaines, $2. Guérison Garantie. Notre spécifique No 24 est un REMEDE infaillible pour toutes les MALADIES SECRETES de QUELQUE DUREE qu'elles aient été. Vendu d'après notre GARANTIE par écrit qu'il opérera une GUERISON. Prix $5. Compagnie de Médecine de Toronto, Toronto, Ont.

CONSOMPTION

Cette maladie affreuse, qui durant tant d'années a semblé défier la science des meilleurs physiciens qui ne connaissaient rien pour en arrêter les progrès, rien pour la diminuer, rien pour la guérir. Maintenant, ce n'est plus une maladie incurable malgré qu'elle soit condamnée par quelques médecins, la santé peut encore être recouvrée par l'emploi de nos RÉMÈDES. Ils sont doux pour les membranes des poumons qu'ils n'affectent pas malgré qu'ils soient enflammés et empoisonnés par les ravages de cette cruelle maladie en même temps qu'ils empêchent les douleurs et les brûlements de poitrine qui accompagnent invariablement la consomption. Prix $3.

CUERISON GARANTIE

COMPAGNIE DE MÉDECINE DE TORONTO,
TORONTO, ONT.

TEINTURE pour les CHEVEUX

Ces célèbres teintures ne sont pas nuisibles à la santé. Nous en avons les couleurs suivantes, et les plus belles nuances dépendent de la couleur des cheveux : noire, brun foncé, brun clair, châtain, châtain clair, blond doré, blond cendré. Envoyez une tresse de cheveux avec votre commande. Prix $2 la bouteille. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

ARTICLES DE TOILETTE

En nous adressant votre commande, spécifiez ce que vous désirez avoir et nous vous garantissons que vous serez parfaitement satisfait. Le No 8 donne un teint la fraîcheur de la jeunesse ; c'est une préparation qui n'affecte pas la peau et dont vous pouvez vous servir sans que personne s'en aperçoive. Prix $1.25. No 9 fait disparaître les rides. Prix $2.00. No 10 fait disparaître les taches causées par les affections du foie. Prix $1.25. No 11 fait disparaître les boutons sur la figure. Prix $1.25. No 12 fait disparaître les taches de rousseur. Prix $1.25. No 13 fait disparaître les pustules. Prix $1.25. No 14 fait disparaître le hâle. Prix $1.25. No 15 fait disparaître les verues. Prix $2.00. No 16 fait disparaître les marques de la petite vérole. Prix $1.25. No 17 empêche la trop grande transpiration. Prix $1.25. No 18 est une préparation infaillible pour conserver les cheveux ou les faire pousser. Prix $1.25. Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

LE BUSTE

No 19 est une préparation interne et externe qui développe la taille chez les femmes et lui donne les plus belles proportions. C'est une préparation tout à fait inoffensive et infaillible. Prix $3.00. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

MALADIES DES FEMMES

No 20 guérit infailliblement la leucorrhée, descente de la matrice, et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes. Les médecins les plus éminents recommandent cette préparation comme un remède des plus efficaces. Prix $5.00 la bouteille. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

Pilules Régulatrices Françaises

Bien supérieures au seigle ergoté, à la tanaisie, la menthe ou l'oxide. Recommandées par des centaines de femmes qui en font usage tous les mois. Elles sont infaillibles, préviennent la douleur et amènent la REGULARITE. Prix $3. Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont

Névralgie et Rhumatisme

Guérison certaine par l'usage du spécifique No 22. Rien ne peut atténuer la popularité de cette préparation à son efficacité. Prix UNE PIASTRE. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

LINIMENT GÉNEAU
35 ANS DE SUCCÈS

MARQUE DE FABRIQUE

Seul Topique remplaçant le *Feu* sans douleur ni chûte du poil. — Guérison rapide et sûre des *Boiteries, Foulures,* Ecarts, Molettes, Vessigons Engorgements des jambes, Suros, Eparvins, etc.

Phie GÉNEAU, 275, rue St-Honoré, Paris

THE GUTTA PERCHA & RUBBER M'F'G CO.
OF TORONTO.

BELTING. PACKING. CLOTHING. HOSE.

WAREHOUSE & OFFICE, 43 YONGE ST.
TORONTO.

Solution d'Antipyrine
de TROUETTE
CONTRE
Migraines, Maux de Tête, Névralgies Coliques, Asthme, Emphysème, Goutte Rhumatisme, Sciatique et DOULEURS en général.
Avoir soin d'exiger l'ANTIPYRINE de TROUETTE
Vente en Gros à Paris, E. MAZIER, Pharm^ien, 264, boul^d Voltaire
Dépositaire à *Ottawa :* Dr F. X. VALADE.
A *Québec :* D^r Ed. MORIN & Cie. — A *Montréal :* LAVIOLETTE & NELSON
ET DANS TOUTES LES PRINCIPALES PHARMACIES

Intéressante Découverte Brevetée
PARFUMS ESS. ORIZA SOLIDIFIÉS
PRÉSENTÉS SOUS FORME DE CRAYONS (12 ODEURS DÉLICIEUSES)
Il suffit de frotter légèrement les objets pour les parfumer
(la Peau, le Linge, Papier à Lettres, etc.)
L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie
207, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS
Se vendent dans toutes les principales Parfumeries, Phcies et Drogueries du Monde.
ENVOI FRANCO DE PARIS DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

Plus de Feu! Plus de Tares!
LINIMENT GÉNEAU
35 ANS DE SUCCÈS
Seul TOPIQUE remplaçant le *FEU* sans douleur ni chute du poil. Adopté par les *vétérinaires* renommés ; *éleveurs, entraîneurs, haras,* etc.
Guérison rapide et sûre des *Boiteries, Foulures, Ecarts, Molettes, Vessigons,* Engorgements des jambes, Suros, Eparvins, etc. Revulsif et Résolutif infaillible et sans rival dans les *Angines, Catarrhes, Bronchites,* Inflammations des Poumons, du Foie, des Intestins, *Pleurésies,* Hydropisies, Rétentions d'Urine, Fièvres typhoïdes, etc.
Pansement à la main, en 3 et 4 minutes, sans couper le poil.
DÉPOTS : Paris, MESTIVIER & Cie, 275, rue Saint-Honoré
MONTRÉAL : LAVIOLETTE & NELSON. — *QUÉBEC :* ED. MORIN & Cie.
St-HYACINTHE, OTTAWA, ET PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA.

Avis aux Consommateurs
Les PRODUITS de la
PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND
207, rue St-Honoré, à PARIS
Tels que: ORIZA-OIL ★ ESS. ORIZA ★ ORIZA-LACTÉ ★ CRÈME-ORIZA
ORIZA-VELOUTÉ ★ ORIZA-TONICA ★ ORIZALINE ★ SAVON-ORIZA
DOIVENT LEUR SUCCÈS ET LA FAVEUR DU PUBLIC :
1° Aux soins tout particuliers qui président à leur fabrication.
2° A leur qualité inaltérable et à la suavité de leur parfum.
MAIS COMME ON CONTREFAIT CES PRODUITS ORIZA
pour vivre sur leur réputation
nous avertissons les Consommateurs afin qu'ils ne se laissent pas tromper.
Les VÉRITABLES PRODUITS se VENDENT dans toutes les MAISONS HONORABLES de PARFUMERIE et DROGUERIE
Envoi franco de Paris du Catalogue illustré

LA LYRE D'OR
Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies,
-:- Voyages et Légendes -:-
Chaque cahier comprend 48 pages, double colonne, avec une
GALERIE NATIONALE
—DE—
Portraits Historiques, Politiques et Litteraires
ABONNEMENT : - $2.00 par année, payable d'avance
S'adresser à STANISLAS DRAPEAU, Editeur-Propriétaire
(P. O. BOITE 1069) OTTAWA.

Pour la Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général.
Crème de Miel
et d'Amende de Hinds, Gelée
de Concombres et des Roses de Moloderma.
Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu,
R. A. McCORMICK
CHIMISTE ET DROGUISTE
75-RUE SPARKS-75
Prescription pour médecins et familles préparées avec soin.
Communication téléphonique 1-2-88

AVIS SPECIAL
Ayant déménagé dans un local plus vaste, sur la rue George, j'ai décidé de vendre mon assortiment de
Monuments en Marbre et Granit aux prix coutants.
afin d'épargner les frais de transport. Les personnes qui désirent des monuments trouveront avantageux de venir me faire une visite.
Atelier de Marble et Granit de la Cité
R. BROWN, Prop. 26 rue York

LA PLUS
Grande Manufacture
—DE—
BALANCES
—DU—
CANADA
Au delà de 100 différents genres de
BALANCE A Charbon — BALANCE A Foin — BALANCE A Grain — BALANCE A Thé
Vitrines d'exposition améliorées (Show Cases), Tiroirs à argent.
Couteaux et Outils de Bouchers
Ecrivez et informez-vous de nos CONDITIONS DE VENTES et demandez une liste de prix.
S'adresser à
C. Wilson & Fils
16, RUE ESPLANADE, 16
TORONTO, Ont

D. L. BEAUDET
COIN DES RUES BAY et FLORENCE, OTTAWA
—MANUFACTURIERS DE—
Cadres d'ouvertures, Portes, Jalousies, Moulures, Bois pour plancher, Bois à lambrisser, Meubles, etc., etc.
Bois de charpente préparé constamment en mains.
Les meilleurs Machines améliorées sont en usages dans notre établissement
Ouvrage de premier Classe garanti. Communication téléphoniques.
BUREAU A LA VILLE :
No. 26 RUE SPARKS, RUSSELL HOUSE

ENTREPOT DE MEUBLES
MEUBLES ! MEUBLES !
NOUVEAUX ET A GRAND MARCHE
Ameublements de SALON, de SALLE A MANGER, de CHAMBRE A COUCHER dans tous les GENRES
—et tous les PRIX, chez—
HARRIS & CAMPBELL
Cette ancienne et honorable maison de meubles, d'Ottawa est connue par le bon marché de ses prix et par la bonne qualité des articles qu'elle vend.
0 Pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant
HARRIS & CAMPBELL
Coin des rues O'Connor et Queen. (Près de la rue Sparks)

AVIS ! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est PATINS !
Chez THOS. BIRKETT, 115 Rue Rideau
P.S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs ; 1,000 Clochettes pour Sleigh. Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

MANUFACTURE DE VOITURES
ROYALE
S. LEVEILLE
PROPRIETAIRE.
Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S. D. THOMPSON, dans la branche de Carrosserie, plus spécialement Voitures Légères, Sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines nous avons puisé de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. Nos ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction ; les matériaux employés sont ceux les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix très bas.
Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.
56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE
E. B. EDDY
[LIMITÉE]
ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1882
HULL, P.Q.
MANUFACTURIERS et MARCHANDS en GROS
—DE—
Bois de Charpente, Portes
Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc.
Seaux, Baquets, Planches à Laver, Boîtes et Caisses d'Emballage.
ALLUMETTES, "TELEGRAPHE" de Première Qualité.
16-1-88

Fourrures a Reduction
Grandes réduction dans les
Casques en Loutre, Mouton de Perse, Seal, Castor, Etc.
Pelleries, Dolmans, Boas, Etc Etc
Peaux de buffles, de chèvre, loups-cerviers, etc., chez
JOSEPH COTE
MANCHONNIER
114 RUE RIDEAU, OTTAWA.

SALLE DE VARIETES
Secretaires, Bibliotheques, Chaises berçantes, Chaises d'etude Chaises en tapis, Ameublements de salon, de chambre a coucher, Sofas, Canapes, lits, tapis de seconde main, Toiles de fenetres et rouleaux, Rideaux et poles, Miroirs, enfin tout ce qu'il faut pour meubler une maison.
532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN
N.B Poeles de toutes sortes,